



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

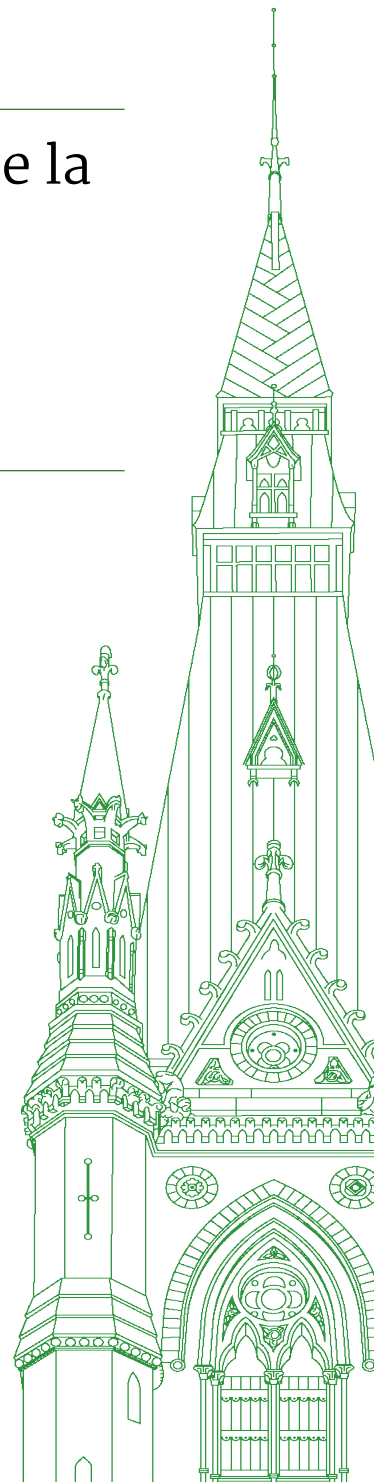
Comité permanent de l'industrie et de la technologie

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 014

Le lundi 17 novembre 2025

Président : Ben Carr



Comité permanent de l'industrie et de la technologie

Le lundi 17 novembre 2025

• (1100)

[Français]

Le président (Ben Carr (Winnipeg-Centre-Sud, Lib.)): Bonjour, tout le monde.

[Traduction]

J'espère que vous avez tous passé une excellente semaine dans votre circonscription. Je sais à quel point il est important pour nous de rentrer chez nous pour voir nos concitoyens et peut-être même nos familles. Bienvenue à Ottawa.

Nous poursuivons aujourd'hui notre étude sur la productivité. Il s'agit de la 14^e réunion du Comité permanent de l'industrie et de la technologie.

[Français]

Tous les témoins ont effectué les tests de connexion requis avant la réunion.

[Traduction]

Je rappelle aux témoins et à mes collègues que si votre oreillette est branchée, mais qu'elle n'est pas à votre oreille, vous devez la poser sur l'autocollant devant vous, afin de protéger la santé et le bien-être de nos interprètes, qui travaillent fort pour nous.

Chers collègues, nous disposons aujourd'hui de deux heures avec les témoins, qui sont répartis en deux groupes.

Le professeur Michael Veall, directeur du projet de partenariat pour la productivité, se joint à nous virtuellement aujourd'hui. Nous recevons également Michael Graydon, chef de la direction de Produits alimentaires, de santé et de consommation du Canada, et Namir Anani, président et directeur général du Conseil des technologies de l'information et des communications.

Messieurs, vous disposerez chacun de cinq minutes pour présenter vos observations préliminaires. Si je commence à faire des signes de la main, cela signifie probablement que votre temps de parole touche à sa fin, et je vous demanderai de faire de votre mieux pour résumer.

Nous entrerons ensuite dans une période de temps de parole pré-établis en fonction de la proportion de sièges répartis autour de la table entre les partis politiques représentés.

Monsieur Veall, je vous cède maintenant la parole pour cinq minutes au maximum pour vos observations préliminaires.

[Français]

Michael R. Veall (professeur, à titre personnel): Merci, monsieur le président.

[Traduction]

Je vous remercie de m'avoir invité.

Je me présente. Je suis depuis 13 ans directeur d'un projet de recherche appelé partenariat pour la productivité, qui encourage l'analyse des données sur la productivité canadienne dans les entreprises et les milieux de travail.

Le métier de politicien est un des plus difficiles au monde. Je vous remercie de l'exercer. J'ai déjà comparu devant des comités parlementaires et je comprends qu'il y ait de la partisanerie. Je suis reconnaissant de vivre dans un pays où elle est autorisée, mais je ne suis pas expert en politique à court terme. J'espère apporter ma contribution à vos réflexions sur l'orientation à long terme de la nation.

Plus important encore peut-être, la productivité doit être une préoccupation dans tous les aspects du gouvernement, afin de promouvoir un niveau de vie plus élevé et de financer les programmes gouvernementaux. Par souci de concision, je serai très présomptueux et me contenterai d'énoncer quelques choses que le Canada devrait, selon moi, faire ou ne pas faire. Il n'y aura pas de solution miracle.

Premièrement, le Canada doit agir de toute urgence, mais sans céder à la panique. D'après les mesures que je juge les plus fiables, le Canada obtient des résultats semblables à ceux des pays comparables, à l'exception des États-Unis. Bien que le Canada doive faire mieux, il faut noter que les États-Unis enregistrent une croissance de la productivité particulièrement rapide par rapport à presque tous les autres pays.

Deuxièmement, à titre d'exemple de panique à éviter, ne nous mêlons pas des investissements internationaux des régimes de retraite, en particulier du Régime de pensions du Canada, qui est une réussite. S'il est important que le Canada améliore son climat d'investissement général, le fait que le gouvernement américain subventionne un secteur particulier ne justifie pas que le gouvernement canadien subventionne ce même secteur, du moins à long terme. Les États-Unis sont un grand pays; il est rarement dans l'intérêt du Canada de les affronter directement.

Troisièmement, les États-Unis, et pas seulement le président Trump, sont susceptibles de continuer de créer des conditions telles que les entreprises qui souhaitent vendre aux États-Unis regrouperont leurs activités dans ce pays. Il en devient plus difficile pour les usines canadiennes de fonctionner à grande échelle. Il demeure essentiel de supprimer les obstacles interprovinciaux pour rendre le marché canadien aussi important que possible.

Quatrièmement, les droits de douane sur les importations font augmenter les prix au Canada. Utilisons-les avec la plus grande parcimonie possible.

Cinquièmement, et c'est probablement inenvisageable, la TPS-TVH est la taxe la plus efficace dont dispose le Canada, car elle encourage l'épargne et donc l'investissement. Il est conseillé de l'augmenter et de réduire d'autres taxes.

Sixièmement, certains pensent que nous ne devrions pas nous préoccuper des objectifs en matière de gaz à effet de serre. Il s'agit, toutefois, d'une question trop complexe pour que je la traite ici. D'une part, le Canada doit au moins reporter l'obligation relative aux véhicules électriques, méthode de réduction des émissions de CO₂ particulièrement coûteuse, mais d'autre part, si nous ne parvenons pas à atteindre nos objectifs de l'Accord de Paris, cela pourrait nuire à notre capacité d'établir des relations commerciales avec d'autres pays pour diversifier nos échanges.

Septièmement, si nous souhaitons augmenter le PIB par habitant, nous ferions mieux d'admettre moins d'immigrants, mais qu'ils soient plus qualifiés. Nous obtiendrions également de meilleurs résultats si nous travaillions tous jusqu'à un âge plus avancé. Bien que cela soit en partie le cas, le Canada reste l'un des rares pays qui n'ont pas relevé l'âge de la retraite, alors même que l'espérance de vie continue d'augmenter, ce qui est merveilleux.

Enfin, huitièmement, plus particulièrement, le gouvernement doit continuer d'améliorer sa productivité et de rendre ses interactions avec les Canadiens plus productives. Il pourrait, par exemple, accélérer l'arrivée de déclarations de revenus automatiques pour le plus grand nombre possible de personnes.

Je vous remercie de votre attention.

• (1105)

Le président: Merci beaucoup, monsieur Veall.

Monsieur Graydon, vous avez maintenant la parole pour cinq minutes.

Michael Graydon (chef de la direction, Produits alimentaires, de santé et de consommation du Canada): Merci, monsieur le président et mesdames et messieurs les députés. Je vous suis reconnaissant de me donner l'occasion de comparaître devant vous aujourd'hui.

Les membres de Produits alimentaires, de santé et de consommation du Canada, autrement dit PASC, fabriquent environ 80 % des produits de consommation courante vendus dans les épiceries et les pharmacies d'un océan à l'autre. Nous employons plus de 350 000 Canadiens dans près de 10 000 entreprises, ce qui fait de nous le plus grand employeur du secteur manufacturier canadien. Malgré cela, nous sommes rarement conviés à participer au débat national sur la compétitivité du secteur manufacturier. C'est, à mon sens, une occasion manquée.

Des études menées par des organisations telles que l'Institut C.D. Howe montrent que l'investissement des entreprises par travailleur au Canada n'équivaut qu'à la moitié environ de ce qui est investi par travailleur aux États-Unis. Cet écart tient à des frais d'exploitation plus élevés, à des contraintes réglementaires et à l'incertitude qui découragent l'investissement et l'innovation.

Selon la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, les entreprises dépensent plus de 51 milliards de dollars par an pour se conformer aux exigences réglementaires. Une grande partie de ce fardeau découle du système réglementaire désuet du Canada qui est souvent trop normatif et qui ne suit pas le rythme des progrès scientifiques et technologiques. La plupart des produits de consommation,

des produits de santé et des produits alimentaires emballés doivent être reformulés pour le marché canadien, même lorsqu'ils ont déjà été approuvés par des administrations dignes de confiance. Cette répétition entraîne des coûts, retarde l'innovation et empêche les entreprises canadiennes d'atteindre l'échelle nécessaire pour être compétitives sur le marché international. La réglementation devrait récompenser l'innovation, plutôt que créer des répétitions.

Ces défis recèlent toutefois d'énormes possibilités. Environ 55 % des produits vendus dans les rayons centraux des épiceries sont maintenant importés, principalement des États-Unis, alors que bon nombre étaient autrefois fabriqués ici, au Canada. Au fil du temps, la capacité de fabrication a discrètement migré vers le sud, tandis que les entreprises regroupaient leur production et réalisaient des gains d'efficacité sur des marchés où les coûts sont moins élevés et les autorisations plus rapides. La capacité existe toujours, mais le climat d'investissement n'encourage pas l'expansion.

Notre industrie n'est pas en crise, mais nous approchons d'un point de bascule. La lente érosion de la capacité que nous observons depuis des décennies devient de plus en plus difficile à inverser, et chaque année qui passe rend le redressement plus coûteux et moins probable. Il ressort d'une récente étude menée auprès des membres de PASC que 23 % d'entre eux prévoient de retirer leurs produits du marché canadien au cours des deux prochaines années parce que les frais généraux sont devenus exorbitants dans ce pays.

Le secteur agroalimentaire canadien a enregistré un excédent commercial de 60 milliards de dollars l'an dernier, mais notre plein potentiel est dilué par la fragmentation du commerce interprovincial et les obstacles à la logistique. Nos ports et nos corridors ferroviaires restent des goulets d'étranglement pour les produits manufacturés, et le duopole du réseau ferroviaire rend les producteurs vulnérables en cas de perturbations. Le budget de 2025 marque un début important en prévoyant de nouveaux investissements dans les infrastructures commerciales et de transport, mais pour que cette promesse se traduise en gains concrets, ces fonds doivent servir à augmenter la capacité portuaire, à accroître la concurrence dans le transport ferroviaire de marchandises et à améliorer les systèmes de logistique qui soutiennent le secteur manufacturier canadien. Il est essentiel de relever ces défis pour augmenter la productivité et la fiabilité dans l'ensemble de l'économie.

Les moyennes entreprises se heurtent à des obstacles différents lorsqu'elles veulent se développer. Elles supportent des charges réglementaires et de conformité propres aux grandes entreprises, mais leur accès au capital est celui des PME. De récentes études mondiales montrent que, si le Canada compte des centaines de jeunes entreprises agroalimentaires prometteuses, les moyennes entreprises sont à la traîne par rapport à leurs homologues mondiales en matière d'adoption technologique parce que le soutien en fonds publics ne suit pas le rythme. Sans une aide ciblée, le Canada passera à côté des gains de productivité que nos concurrents réalisent grâce à l'automatisation et à la fabrication de pointe.

La politique fiscale doit jouer un rôle central. La nouvelle super-déduction à la productivité et la déduction pour amortissement améliorée annoncées dans le budget de 2025 constituent des mesures importantes qui vont dans le bon sens. Ensemble, elles rendent les incitations fiscales cumulatives du Canada en faveur du secteur manufacturier un peu plus compétitives que celles des États-Unis. Ces mesures aideront à réduire les risques liés aux décisions relatives aux dépenses d'investissement et encourageront les entreprises à se moderniser et à se développer ici, au Canada.

Si le gouvernement peut continuer de réduire les obstacles, de moderniser la réglementation, d'améliorer les infrastructures et de maintenir un régime fiscal concurrentiel, le Canada pourra commencer à rapatrier les activités manufacturières perdues. En remplaçant, même en partie, les 55 % de produits importés vendus en magasin par des produits fabriqués au pays, nous créerions des milliers d'emplois, nous renforcerions les chaînes d'approvisionnement régionales et nous stimulerions la croissance de la productivité en atteignant en même temps un degré de souveraineté alimentaire que nous n'avons pas connu depuis de nombreuses années.

• (1110)

C'est une occasion pour le Canada de transformer ses atouts en matière d'innovation et de commerce en un leadership à long terme, mais cette occasion ne durera pas éternellement.

Je vous remercie.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Graydon.

Monsieur Anani, vous disposez de cinq minutes.

Namir Anani (président et directeur général, Conseil des technologies de l'information et des communications): Bonjour.

Merci, monsieur le président et mesdames et messieurs les membres du Comité. Je vous remercie de me donner l'occasion de comparaître aujourd'hui devant vous pour discuter de l'un des défis économiques les plus pressants auxquels le Canada fait face: son écart de productivité persistant et la nécessité de renforcer la compétitivité nationale.

[Français]

Mesdames et messieurs les membres du Comité, à l'heure où l'économie mondiale se transforme rapidement, il est essentiel que le Canada affirme pleinement son potentiel et son leadership.

• (1115)

[Traduction]

Ces remarques reflètent le rôle de mon organisation, le Conseil des technologies de l'information et des communications, en tant que centre d'expertise pour l'économie numérique, grâce à ses programmes de recherche, de politique et de renforcement des capacités.

Selon l'OCDE, la productivité du travail au Canada est inférieure à celle de presque toutes les autres économies du G7, et l'écart continue de se creuser. Mes observations préliminaires d'aujourd'hui portent sur les mesures pratiques à prendre pour stimuler la productivité, renforcer l'innovation et soutenir les travailleurs et les entreprises partout au Canada.

Pour combler cet écart, le Canada a besoin d'une stratégie cohérente en matière de productivité et de compétitivité qui s'appuie sur cinq piliers essentiels.

Le premier est l'adoption accélérée des technologies: il faut encourager l'investissement dans les infrastructures numériques, l'automatisation, la robotique et l'innovation fondée sur les données, notamment par des programmes stratégiques du gouvernement et de l'industrie, comme les dépenses de défense. Il faut utiliser les marchés publics et les financements gouvernementaux pour créer une demande nationale en matière de numérique, soutenue par des crédits d'impôt à l'investissement améliorés qui réduisent le coût de la modernisation des opérations, et accélérer l'amortissement des équipements numériques et écologiques, afin que les entreprises

puissent amortir plus rapidement leurs investissements technologiques, améliorer leur trésorerie et se moderniser plus facilement.

Parallèlement, il faut soutenir le transfert et la mise à l'échelle des meilleures pratiques numériques des secteurs pionniers vers les secteurs à la traîne, afin d'accélérer la diffusion de solutions éprouvées et d'augmenter la productivité générale. Il est certain que le budget fédéral contribue grandement à la réalisation de ces objectifs avec la superdéduction à la productivité.

Le deuxième élément est la préparation des compétences et de la main-d'œuvre. Le talent est la pierre angulaire de toute économie performante et le moteur de l'innovation et de la compétitivité mondiale. Pour y parvenir, il faudra mettre en place des initiatives de perfectionnement des compétences évolutives, renforcer les partenariats entre l'industrie et le monde universitaire et créer des parcours inclusifs.

Il est tout aussi important de renforcer les connaissances en matière d'IA et le sens du numérique tôt dans la scolarité, afin de garantir que les générations futures soient prêtes à jouer un rôle de premier plan dans un monde de plus en plus axé sur la technologie. Le gouvernement fédéral annonce, dans son budget, certaines mesures pour réaliser cet objectif.

Troisièmement, la commercialisation en tant que moteur de la compétitivité. Le Canada figure parmi les leaders mondiaux en matière de qualité de la R-D et en ce qui concerne l'innovation à un stade précoce, mais nous avons encore du mal à transformer ces atouts en produits commercialisables et en entreprises compétitives à l'échelle mondiale. Pour stimuler la compétitivité, il faut mettre davantage l'accent sur la commercialisation, la conservation de la propriété intellectuelle et la mise à l'échelle, en s'appuyant sur un programme semblable au programme du gouvernement américain pour la recherche en innovation dans les petites entreprises, un régime de RS&DE perfectionné qui récompense la commercialisation et la propriété intellectuelle détenue par des Canadiens, un fonds national de mise à l'échelle pour la croissance à un stade avancé, des crédits d'impôt ciblés à l'adoption de technologies numériques et propres, et des achats axés sur des missions dans des domaines comme la santé, la défense et les infrastructures propres, afin de créer une demande pour les innovations locales.

Une réglementation favorable à l'innovation vient en quatrième position. La réglementation façonne l'innovation, et des règles claires et prévisibles sont essentielles pour les investissements à long terme. Un code de conduite volontaire en matière d'IA est un bon début, mais pour engager des capitaux, étendre leurs activités et développer le commerce et l'investissement direct étranger, les entreprises et les investisseurs ont également besoin de savoir ce qui est acceptable. L'Union européenne et des pays comme le Royaume-Uni s'orientent vers des modèles d'IA fondés sur le risque, avec des environnements protégés et supervisés pour éprouver en toute sécurité les nouvelles technologies, et le Canada a la possibilité d'évoluer dans le même sens.

Cinquièmement, la concurrence pour accroître la compétitivité. Un marché intérieur plus concurrentiel est essentiel pour stimuler la productivité générale et la compétitivité mondiale du Canada. En renforçant la compétitivité pour réduire les obstacles à l'entrée, limiter les pratiques anticoncurrentielles et encourager la création de nouvelles entreprises, on contribuera à stimuler l'innovation, à réduire les coûts et à accélérer l'adoption des technologies. Un environnement de marché plus dynamique incitera les entreprises à investir, à innover et à adopter plus rapidement les nouvelles technologies, renforçant ainsi la position du Canada dans la chaîne de valeur mondiale.

Enfin, en agissant résolument sur ces cinq piliers — accélérer l'adoption des technologies, investir dans les compétences, développer l'innovation, moderniser la réglementation et renforcer la concurrence —, le Canada peut déclencher une nouvelle vague de croissance, de possibilités et de prospérité partagée. Si nous agissons rapidement et avec détermination, le Canada peut devenir un chef de file mondial en matière de croissance inclusive, résiliente et axée sur l'innovation.

Je vous remercie de votre attention. Je serai heureux de répondre à vos questions.

Le président: Merci beaucoup, chers témoins, de vos observations préliminaires.

Monsieur Guglielmin, vous avez la parole et vous disposez de six minutes.

Michael Guglielmin (Vaughan—Woodbridge, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci, messieurs, de votre témoignage. Merci de votre présence. Il s'agit d'une étude très importante. Comme nous le savons tous, le Canada se classe parmi les pays les moins productifs du G7.

Bon nombre des parties concernées avec qui j'ai parlé récemment disent combien il est difficile d'attirer des capitaux. Je crois que Statistique Canada a publié en septembre un rapport disant que nous avons connu la plus forte baisse de productivité en trois ans.

Monsieur Graydon, pouvez-vous nous redire combien votre association compte de membres? Combien d'emplois et d'entreprises représentent-ils, et quelle est leur part du marché alimentaire?

Michael Graydon: Nous employons environ 350 000 personnes dans la fabrication. Nous comptons près de 10 000 entreprises dans le pays. À eux seuls, nos membres représentent environ 80 % du volume. Il s'agit d'une industrie de 114 milliards de dollars. Elle a un impact économique important au Canada.

Michael Guglielmin: Le mois dernier, vous avez comparu devant le comité de l'agriculture et vous avez convenu que les politiques sur les plastiques à usage unique et l'étiquetage sur le devant des emballages pouvaient représenter 15 milliards de dollars de coûts supplémentaires pour votre secteur.

Ces politiques agissent-elles comme une taxe, ou, à tout le moins, constituent-elles un obstacle à la fabrication de produits alimentaires au Canada?

Michael Graydon: Elles limitent les dépenses d'investissement, c'est certain. Elles font partie de la rigueur réglementaire ambiante qui alourdit les coûts de milliards de dollars.

Nous avons proposé au gouvernement des solutions possibles, comme d'utiliser un étiquetage numérique, au lieu de devoir changer régulièrement les étiquettes physiques. Il existe des solutions

technologiques à ces problèmes, mais la réglementation continue de changer, et elle nous est imposée assez rapidement aussi.

• (1120)

Michael Guglielmin: Quelles répercussions cela a-t-il sur le prix des produits alimentaires et sur les choix d'investissement de vos membres?

Michael Graydon: En ce qui concerne le prix des produits alimentaires, malheureusement, une partie de l'effet inflationniste que l'on observe est une conséquence des coûts réglementaires et de l'environnement du marché de la vente au détail qui est regroupé dans le secteur alimentaire.

Nous traversons actuellement une période de transition importante en matière de coûts de recyclage dans ce pays. Près de 2 milliards de dollars par an sont maintenant à la charge des fabricants, qui assument la responsabilité du recyclage dans chaque province ou municipalité du pays. Ces dépenses n'existaient pas il y a deux ans. Quand ces mesures coûtent des milliards, il y aura une incidence négative sur l'abordabilité.

Michael Guglielmin: L'interdiction des plastiques à usage unique risque-t-elle de désavantager les exportations canadiennes? Diriez-vous qu'elle constitue un obstacle au commerce?

Michael Graydon: Oui, en particulier avec les États-Unis, qui n'ont rien à faire des plastiques à usage unique.

Nous avons un membre qui vend des contenants à jus à usage unique. Les détaillants et les consommateurs américains ne veulent pas de pailles en papier. Heureusement, le gouvernement nous a autorisés à produire des pailles en plastique à des fins d'exportation uniquement, ce qui évite tout impact, mais c'est le genre de situation dans laquelle nous nous retrouvons. Quand nos règlements sont différents de ceux de notre principal partenaire commercial, les conséquences peuvent être considérables.

Michael Guglielmin: Ces règles poussent-elles la production et les emplois vers des marchés étrangers?

Michael Graydon: Si le gouvernement ne nous avait pas accordé de répit, nous aurions dû fermer cette usine au Québec ou la déplacer aux États-Unis. Donc oui, ces règles ont des conséquences pour les dépenses d'investissement et la fabrication.

Michael Guglielmin: Vous avez également expliqué que, lorsque vous parlez avec les membres de PASC, ils vous disent toujours la même chose, à savoir que les règlements sont obsolètes, rigides et en décalage avec ceux de bon nombre de nos partenaires commerciaux, et que l'environnement réglementaire canadien est plus normatif et restrictif que celui de la plupart de nos concurrents.

Pouvez-vous donner au Comité des exemples précis de ce qu'il en est concrètement pour les produits alimentaires?

Michael Graydon: Bien sûr. Prenons l'exemple de la farine enrichie.

Au Canada, quel que soit le produit, la farine doit être enrichie. Cette exigence n'existe pas aux États-Unis, et elle n'existe certainement pas en Europe. Les additifs utilisés pour enrichir la farine qui sert à fabriquer du pain sont peut-être bénéfiques pour les jeunes consommateurs, mais je ne suis pas certain qu'ils le soient autant dans des biscuits aux pépites de chocolat.

Autre exemple, un autre membre qui a réalisé des dépenses d'investissement importantes ici, au Canada, cherchait à exporter en Europe, mais à cause de la farine enrichie, il n'a pas pu utiliser cette capacité de production. Nous remercions Santé Canada, qui nous a accordé un répit à cet égard, mais là encore, ce répit est à court terme.

Ce sont des exemples. D'un point de vue scientifique, la farine enrichie n'a aucune valeur à ce stade, en particulier de manière générale, mais elle limite nos possibilités en matière de commerce international.

Michael Guglielmin: Vous avez mentionné que le coût de l'investissement et de la mise sur le marché des produits au Canada l'emporte sur les avantages. Qu'est-ce que cela veut dire concrètement, pour ce qui est des décisions mêmes de vos membres?

Michael Graydon: Eh bien, plusieurs choses.

Ainsi, les conséquences financières les amènent à augmenter leurs prix pour protéger leurs marges, ce qui entraîne un problème d'abordabilité.

Il y a, par ailleurs, une incidence sur la variété des produits proposés aux consommateurs canadiens. Les produits à volume de moyen à faible représentent une catégorie dans les choix, mais il n'y a aucun espoir de réaliser des bénéfices. Vous vendez ces produits à perte. Ce sont ces types de produits qui commencent à disparaître, ce qui aura un impact considérable sur le choix des consommateurs.

Michael Guglielmin: Vous avez dit que les exigences réglementaires coûtent 53 milliards de dollars à votre secteur et que 23 % de vos membres veulent quitter le marché canadien.

Michael Graydon: Ce ne sont pas nécessairement 23 % qui quittent le marché. Il s'agit de la réduction du nombre de références et de produits qu'ils proposent aux consommateurs canadiens.

Michael Guglielmin: Je vous remercie.

Le président: Je vous remercie.

Madame O'Rourke, vous avez la parole et vous disposez de six minutes.

Dominique O'Rourke (Guelph, Lib.): Merci, monsieur le président, et bienvenue à nos témoins.

J'ai une question pour M. Veall, et j'aurai une question générale pour tout le monde dans un instant.

Monsieur Veall, dans vos observations préliminaires, vous avez expliqué que le respect de nos exigences en matière d'émissions — j'y ajouterai la réduction des plastiques — fait partie de notre responsabilité pour ce qui est de maintenir des relations commerciales avec les autres pays et de respecter de nos obligations découlant de l'Accord de Paris.

En ce qui concerne la responsabilité des producteurs en Ontario, qui a été précédemment transférée aux municipalités — le coût a donc simplement été déplacé —, êtes-vous d'accord avec ce que dit M. Graydon au sujet des coûts supplémentaires que doivent supporter les fabricants de produits alimentaires pour respecter ces exigences? Il me semble que cela encourage, en fait, à beaucoup innover dans le secteur et que nous devons respecter certaines de ces exigences pour d'autres relations commerciales.

• (1125)

Michael R. Veall: Ce sont des questions très difficiles. Tout est une question de compromis. Je pense que...

Tout ce que je peux dire à ce stade, c'est que chaque fois que nous imposons un règlement ou une restriction, il faut peser très soigneusement les avantages et les coûts.

Ce dont je parlais en particulier concernait le fait que nous savons plus ou moins, à propos de l'Accord de Paris, que bien des pays ne vont pas atteindre leurs objectifs. Le Canada doit décider où il veut se situer à cet égard, avec la conséquence potentielle que, s'il est considéré comme trop à la traîne, cela pourrait nuire à ses relations commerciales internationales.

Toutefois, d'autres pays se trouveront dans la même position, ce qui nécessite une gestion très nuancée et très délicate d'une situation difficile.

Dominique O'Rourke: Merci. Je comprends.

Ma question s'adresse à nos trois témoins et concerne le budget de 2025.

Plusieurs d'entre vous ont mentionné l'amortissement accéléré, que nous appelons la superdéduction à la productivité. Monsieur Anani, vous avez parlé de former des travailleurs qualifiés, par exemple des machinistes et toutes sortes de personnes, et de nous intéresser aux investissements dans l'IA. Quels sont les éléments les plus importants du budget de 2025, y compris un programme révisé en ce qui concerne la RS&DE, pour donner aux fabricants plus de choix dans la manière dont ils apportent des changements et investissent dans leur productivité? Quels sont les éléments les plus importants pour aller de l'avant, et est-il urgent d'adopter le budget, afin que nous puissions commencer à appliquer la superdéduction à la productivité, étant donné le maintien des droits de douane, modifier le programme relatif à la RS&DE et avoir des politiques d'achat au Canada? Quelle est l'urgence à cet égard?

Namir Anani: Je peux peut-être développer ce point.

Je pense que la superdéduction à la productivité contribue sans aucun doute à atteindre cet objectif, et j'ai également parlé du développement des talents, mais je pense que l'investissement de 925 millions de dollars que nous faisons dans la puissance de calcul pour l'IA devrait également s'accompagner d'une stratégie de développement des talents en IA, parce que sinon... L'IA fait partie des plateformes technologiques les plus stratégiques et les plus importantes que nous connaissons. Il nous faut donc absolument une stratégie de développement des talents en IA pour parvenir à nos fins.

Je dirai que le budget contribue énormément à la réalisation de nombre des éléments que j'ai soulignés dans mes observations préliminaires, mais je pense, au fond, que tout reposera sur la stratégie de mise en oeuvre. Quels sont les principaux indicateurs de rendement? Quand récolterons-nous les fruits de l'investissement? Comment allons-nous réaliser cet investissement dans la productivité, et dans quels délais? Si nous investissons en recourant à l'endettement, comme toute entreprise, quand en verrons-nous les résultats?

Cependant, le budget propose certainement une orientation solide.

Michael Graydon: Les mesures énoncées dans le budget encourageront des dépenses d'investissement. Je pense qu'il y a déjà des signes de changement dans le dialogue avec notre secteur. Avec la baisse des taux d'intérêt qui s'amorce, je pense que le climat est beaucoup plus propice à ces dépenses d'investissement. Les déductions pour amortissement viseront également à stimuler l'innovation dans le secteur manufacturier. La main-d'œuvre est un enjeu pour notre secteur. Nous avons actuellement quelque 45 000 postes vacants. Il sera très important de développer encore la fabrication de pointe et d'offrir la formation nécessaire pour tirer parti de cette innovation et de cette fabrication.

Nous avons connu une croissance importante de l'immigration et, bien souvent, nombre de ces immigrants occupent des emplois bien en deçà de leurs compétences, étant donné leur formation qu'ils ont suivie dans d'autres pays. Une plus grande prise en compte de ces aspects aidera à accélérer la formation et l'acquisition de compétences dans notre secteur manufacturier.

• (1130)

Dominique O'Rourke: C'est formidable, merci.

Allez-y, monsieur Veall.

Le président: Très rapidement, s'il vous plaît.

Michael R. Veall: Les dispositions relatives au capital dans le programme sont très importantes, mais elles s'inscrivent essentiellement dans une continuité. Il est très important de les renouveler.

Le président: Voilà le modèle à suivre pour ce qui est de répondre « très rapidement », monsieur Veall. Je vais vous interrompre pour laisser la parole aux prochains témoins.

Je vous remercie.

[Français]

Monsieur Ste-Marie, vous avez la parole pour six minutes.

Gabriel Ste-Marie (Joliette—Manawan, BQ): Merci, monsieur le président.

Je salue tous les témoins.

M. Anani, votre organisme a publié un rapport en août dernier qui s'intéressait à la productivité et à l'emploi. Selon ce rapport, plusieurs études démontrent que les secteurs à forte intensité numérique connaissent un niveau de productivité supérieur à celui des secteurs moins numérisés. On peut penser aux logiciels, à la finance et à la fabrication avancée.

Pouvez-vous nous dire ce qui explique cette différence sur le plan de la productivité?

Namir Anani: Cette différence est certainement fondée, en gros, sur l'adoption du numérique, mais surtout sur l'adoption de l'intelligence artificielle dans divers domaines.

C'est pour cette raison que j'ai soulevé l'importance de développer des compétences et des talents au Canada. Il faut le faire dès l'entrée des enfants dans les écoles primaires et secondaires, puis poursuivre par la suite dans les établissements d'enseignement post-secondaire. À l'heure actuelle, il faut aussi favoriser le perfectionnement des compétences dans le milieu professionnel.

En substance, on constate que les technologies modernes, comme l'automatisation et la robotique, s'infiltrent partout. Je pense notamment à l'industrie manufacturière et au domaine de la santé. La technologie devient omniprésente dans tous les domaines.

Effectivement, il faut aider les petites ou moyennes entreprises, ou PME, à acquérir ces technologies. Je dirais que le programme annoncé par le gouvernement fédéral sur l'instauration d'une super-déduction à la productivité va quand même dans la bonne direction. C'est une étape qui permet d'aller de l'avant pour atteindre cet objectif.

Gabriel Ste-Marie: Merci.

On entend souvent dire que les PME ont leur façon de faire et qu'elles sont débordées. Les dirigeants de ces PME ont des semaines très chargées. Il leur manque un élan pour opérer ce virage, pour permettre une transformation numérique.

Dans certaines de leurs présentations, les représentants de grandes entreprises ont dit que le coût des technologies avait vraiment diminué. Ils ont expliqué que, à l'époque où ils les avaient adoptées, les coûts étaient élevés et qu'elles sont maintenant plus abordables.

Outre l'instauration d'une superdéduction à la productivité, que pouvons-nous faire pour convaincre ces entreprises d'opérer ce virage?

Namir Anani: Un soutien financier peut aider ces sociétés et les inciter à adopter la technologie. En réalité, de nombreux aspects sont liés à l'éducation. C'est ce que j'appelle la mobilisation des connaissances.

Les grandes boîtes ont quand même les poches assez profondes pour investir dans les technologies modernes et pour développer le talent nécessaire. Il faut créer quelque chose au Canada pour convaincre les PME d'investir dans ces technologies. Il faut aussi leur fournir suffisamment d'information sur les technologies de l'intelligence artificielle qui existent sur le marché. Il faut leur dire que, si elles adoptent telle ou telle technologie, elles obtiendront un bon rendement sur le capital investi.

Je termine en disant que les petites ou moyennes entreprises ne veulent habituellement pas être les premières à adopter de nouvelles technologies. Elles préfèrent avoir une vision plus claire de ce qui se passe ailleurs avant d'adopter des technologies. Il sera très important d'appuyer ces petites ou moyennes entreprises afin de les aider à aller de l'avant.

Gabriel Ste-Marie: Comment le Canada se compare-t-il par rapport à d'autres pays en ce qui concerne l'adoption de ces technologies dans les petites, moyennes ou grandes entreprises?

Namir Anani: Malheureusement, les données de notre organisation et d'autres recherches sur le marché indiquent que seulement 10 % des sociétés au Canada connaissent l'importance de l'intelligence artificielle.

Elles n'ont donc pas mis au point des processus ou des stratégies concernant l'adoption de ces technologies. Cette situation est grave sur le plan des échanges commerciaux. En effet, pour bien se positionner dans l'environnement concurrentiel mondial, il faut se doter des meilleures technologies.

• (1135)

Gabriel Ste-Marie: Dans les secteurs qui utilisent les innovations numériques comme l'intelligence artificielle au Canada, la concurrence est-elle suffisante pour inciter les entreprises à adopter ces technologies?

À l'inverse, la concurrence est-elle trop faible pour permettre d'accélérer le passage à ces technologies?

Namir Anani: Il est toujours important de créer de la concurrence au Canada, parce qu'elle stimule l'innovation. Il ne faut pas oublier ça. C'est particulièrement le cas dans le domaine des télécommunications, par exemple. C'est pour ça que j'ai mentionné la nécessité d'élargir un peu la réglementation pour inciter d'autres sociétés à s'installer au Canada et ainsi augmenter la concurrence dans divers secteurs.

Gabriel Ste-Marie: D'accord, merci beaucoup.

Monsieur le président, mon temps de parole est presque écoulé. Je vais m'arrêter ici.

Le président: Merci, monsieur Ste-Marie.

[Traduction]

Monsieur Falk, disposez de cinq minutes.

Ted Falk (Provencher, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie nos témoins de leur présence au Comité aujourd'hui.

Monsieur Graydon, j'aimerais commencer par vous poser au moins quelques questions.

Le 6 août, vous avez publié un message sur LinkedIn indiquant que « les États-Unis ont imposé des droits de douane de 25 % plus tôt cette année, dans le cadre d'une vaste campagne de répression, officiellement pour lutter contre les chaînes d'approvisionnement en fentanyl ». Qu'a fait Ottawa? Vous avez écrit que le gouvernement « s'en est tenu à sa stratégie de 2018, qui était de répondre du tac au tac ».

Si ma mémoire est bonne, le président Trump avait posé deux conditions au gouvernement canadien pour éviter les droits de douane de 25 %. La première, comme vous l'avez indiqué, était de s'attaquer au problème du fentanyl du côté canadien, et la seconde, de renforcer la sécurité à notre frontière.

Quel est l'impact de l'incapacité à faire les deux sur votre secteur?

Michael Graydon: Fort heureusement, le gouvernement a levé ses contre-mesures tarifaires mais, pendant un certain temps, il y a eu des répercussions considérables sur notre capacité d'exportation aux États-Unis. Des commandes ont été annulées. C'était vraiment difficile d'offrir des prix concurrentiels dans le marché après cette augmentation. La suppression de contre-mesures tarifaires nous a permis de nous remettre en selle.

Ted Falk: Vous êtes cité dans un reportage de CTV du 20 août, disant qu'on ne peut pas s'attendre à ce que des contre-mesures tarifaires imposées par une économie qui compte pour 10 % de l'économie américaine changent vraiment quelque chose.

Est-ce que vous le pensez toujours?

Michael Graydon: Oui, complètement.

Nous devons être conscients du partenaire commercial à qui nous avons affaire. Nous savons qu'il est très imposant, mais aussi que nous faisons face à des conditions particulières, inédites depuis l'arrivée au pouvoir de l'administration Trump. Il faut parfois changer de stratégie pour répondre aux attentes de cet individu qui a placé ce dossier dans son collimateur.

Ted Falk: Merci.

Plus loin dans le reportage, on cite le rapport de Loblaw sur l'inflation du prix des aliments en juillet, selon lequel le tiers environ

des hausses des coûts liées à l'inflation rapportées par les fournisseurs est attribuable directement aux droits de douane.

Est-ce que vous entendez la même chose de la part de vos membres?

Michael Graydon: Oui, tout à fait. Les droits de douane ne leur ont pas laissé le choix d'augmenter les prix.

Ted Falk: Le gouvernement Carney aurait-il pu répondre plus efficacement aux préoccupations soulevées par M. Trump?

Michael Graydon: Je pense que les contre-mesures tarifaires étaient une erreur. Je ne vois pas l'utilité de cette tactique et je crois que le gouvernement est arrivé assez rapidement à la même conclusion. Malheureusement, il y a eu des répercussions sur les coûts, et je crois que le contexte particulier où nous nous trouvons reste incertain. Or, nous aurons besoin de certitude pour planifier et faire des investissements dans la fabrication ici au pays.

Ted Falk: Mis à part la mesure d'amortissement accéléré prévue au budget présenté par le gouvernement libéral, offre-t-il selon vous d'autres mesures axées sur l'agriculture ou l'agroalimentaire qui pourraient stimuler ce secteur au Canada?

Michael Graydon: Je pense qu'il serait très utile d'investir dans le secteur de la transformation primaire.

Je vais donner l'exemple du canola, qui est expédié sous forme de produit de base. On l'expédie aussi aux États-Unis pour la transformation en huile, qui revient ensuite au Canada. Nous manquons vraiment de capacités de transformation de notre production agricole pour en tirer ce genre d'ingrédient secondaire utilisé ensuite pour la transformation d'autres produits. Un fabricant de croustilles doit acheter de l'huile végétale pour les faire frire. D'un point de vue agricole, cette huile vient probablement d'un produit qui a été cultivé au Canada, mais qui a été transformé en huile végétale dans un autre pays. Les répercussions sur les coûts ont des ramifications.

À mon avis, recentrer nos énergies sur les possibilités de tirer profit de la supériorité agricole de notre pays plutôt que de nous limiter aux produits de base aurait certainement des retombées très positives sur le coût des intrants.

● (1140)

Ted Falk: Vous avez parlé des obstacles liés à la réglementation pour votre industrie et des hausses importantes des prix à la consommation qui en découlent.

Y a-t-il des modifications réglementaires précises que ce gouvernement a omis d'apporter?

Michael Graydon: Oui, il y en a. Je pense par exemple aux exigences d'étiquetage... Les coûts explosent et tout le monde s'en mêle. Santé Canada nous impose des exigences d'étiquetage sur le devant des emballages. Environnement et Changement climatique Canada nous arrive maintenant avec l'idée d'un nouveau logo sur nos emballages pour indiquer la recyclabilité du produit. S'il y a un ingrédient supplémentaire, il nécessite un autre logo. La technologie moderne permet de le faire de différentes façons.

Ted Falk: Qu'en est-il des codes QR?

Michael Graydon: Les codes QR pourront être utilisés. Il existe des codes à barres en trois dimensions. Il y a diverses possibilités.

Le président: Messieurs, je sais que la conversation pourrait se poursuivre. Il restera du temps si nos collègues de ce côté-ci de la table souhaitent revenir sur ce sujet.

Michael Graydon: Monsieur le président, je vous signale au passage que nous n'entendons pas l'interprétation.

Le président: C'est un problème, monsieur Graydon. Donnez-moi un instant, s'il vous plaît.

Je vais faire un essai, monsieur Graydon.

[Français]

Je parle maintenant en français pour voir si l'interprétation fonctionne.

[Traduction]

Je présume que M. Erskine-Smith va parler en anglais, ce qui va nous donner quelques minutes de plus. Mais on ne sait jamais...

Les cinq prochaines minutes sont à vous, monsieur Erskine-Smith.

L'hon. Nathaniel Erskine-Smith (Beaches—East York, Lib.): Merci beaucoup.

Je vais commencer avec M. Veall.

Je vois déjà le Comité écrire dans son rapport qu'il faut abolir les obstacles au commerce interprovincial, stimuler la concurrence, freiner l'exode des cerveaux vers les États-Unis et renforcer l'efficacité de la fonction publique. Ce rapport ressemblerait à un autre que vous auriez pu lire ou écrire il y a 10 ans, ou il y a 2 ans. Comme le défi est loin d'être nouveau sous plusieurs aspects, avez-vous des conseils pour nous aider à être un peu plus précis? Vous avez vous-même, je crois, formulé sept ou huit recommandations au début, mais comment pouvons-nous faire en sorte que notre étude aboutisse à des recommandations plus précises?

Prenons l'exemple des obstacles au commerce interprovincial. Le Parlement a adopté un projet de loi dont la partie 1 porte sur les obstacles fédéraux au commerce à l'échelle du pays. Le gouvernement fédéral fait son travail, et c'est maintenant aux provinces d'en faire de même.

Comment notre comité doit-il s'y prendre pour proposer non pas des mesures globales de suppression des obstacles au commerce interprovincial, mais plutôt des mesures plus ciblées pour régler les problèmes?

Michael R. Veall: Vous avez raison. C'est un défi parce que, comme toujours, différents ordres de gouvernement sont concernés.

Pour ce qui est de ce point précis, je ne crois pas qu'il reste beaucoup de marge de manœuvre ou grand-chose à faire de plus. Le principal a été fait, je crois, mais il faudra quand même poursuivre les efforts.

Selon moi, l'attention devrait être mise plutôt sur la productivité du gouvernement fédéral lui-même, sur des aspects comme la façon d'administrer le régime fiscal. Que les taux soient élevés ou non, que ceci ou cela soit imposé, ce n'est pas ce qui compte. Ce qui compte, c'est la façon dont le régime est administré. Il faut améliorer l'efficacité, intégrer l'intelligence artificielle dans les processus, si c'est possible, y compris pour d'autres compétences administratives du gouvernement, parce que je crois que l'efficacité accrue...

• (1145)

L'hon. Nathaniel Erskine-Smith: Je n'ai pas l'impression que beaucoup de gens ont suivi ces travaux mais, dans le dernier budget, nous avons proposé d'automatiser la production des déclarations de revenus pour les Canadiens à faible revenu. D'autres admi-

nistrations ont automatisé le processus pour tous ceux qui, comme nous, produisent une déclaration de revenus.

Je touche un revenu d'emploi à titre de député, c'est tout. Le gouvernement connaît mon revenu. Il pourrait produire ma déclaration de revenus en mon nom. Je n'aurais pas à m'en occuper, à perdre mon temps ou à payer un tiers pour produire ma déclaration. C'est de cela que vous parlez: la simplification des processus pour les Canadiens ordinaires.

Michael R. Veall: Tout à fait. Il y a clairement des progrès à cet égard.

De manière générale, les nouvelles mesures fiscales sont envisagées dans une perspective relativement complexe, peut-être sans accorder suffisamment de poids à l'aspect administratif.

L'hon. Nathaniel Erskine-Smith: Vous avez dit qu'il faut toujours soupeser les coûts et les avantages, à juste raison. C'est une partie du problème. Si on cherche à réduire la bureaucratie, une personne jugera qu'elle est omniprésente alors qu'une autre n'en verra nulle part et qu'elle sert un réel intérêt. Certains mettront en avant les coûts et les avantages, et l'importance de trouver un équilibre pour s'assurer que les avantages l'emportent sur les coûts.

Pour être bien clair et tout à fait honnête, monsieur Graydon, je n'ai pas vraiment apprécié l'exemple de la farine enrichie. Il y a des bénéfices immenses pour la population. Ce n'est peut-être pas justifié dans tous les cas. Santé Canada semble l'avoir reconnu et avoir accordé un sursis dans des circonstances précises. L'élimination de cette réglementation dans son ensemble m'apparaît fort mal avisée. La Food and Drug Administration et Santé Canada s'accordent généralement sur ce point, selon ce que j'en comprends.

Il pourrait être utile pour ce comité, et qui sait, cela figurera peut-être sur votre liste... Vous serait-il possible de nous fournir une liste des exemples que vos membres vous ont donnés? Je ne vous demande pas cette liste aujourd'hui, mais peut-être pourriez-vous nous fournir une liste plus exhaustive après la réunion? Nous pourrions nous en servir pour établir les coûts et les avantages des éléments mentionnés, déterminer ce qui est justifié et ce qui ne l'est pas. Je pense qu'il serait plus utile pour nous d'avoir des exemples précis pour les fins de notre étude.

Est-ce que c'est quelque chose qui vous semble faisable?

Michael Graydon: Oui, absolument.

L'hon. Nathaniel Erskine-Smith: Je vous soumetts la même demande, monsieur Anani.

Namir Anani: D'accord. Je serai heureux de vous donner cette liste.

Idéalement, pour améliorer la productivité... Si on regarde du côté des économies à forte productivité, du moins au sein de l'OCDE — pensons au Danemark, à la Suisse et aux États-Unis —, on constate qu'elles investissent massivement dans le talent. Leurs dépenses en capital sont très élevées, ce qui signifie qu'elles investissent dans l'équipement et la modernisation. Leurs marchés sont ouverts et concurrentiels. Leur réglementation est claire concernant ce qui fonctionne ou non parce que le capital est très mobile. S'il y a de l'incertitude dans le marché, les capitaux seront dirigés ailleurs. La plupart de leurs industries sont très bien établies et ont des processus de productivité efficaces.

Fait intéressant, la plus forte productivité au Canada est enregistrée en Alberta, où elle atteint 77 \$ par travailleur comparativement à une moyenne de 62 \$ pour l'ensemble du pays. L'Alberta fait aussi bien parce qu'elle se classe parmi les meilleurs pour ce qui est des systèmes énergétiques et des procédés de fabrication de pointe, entre autres, et parce que des capacités de gestion des processus et de productivité bien établies, comme Six Sigma ou Kaizen, sont mises à profit pour la fabrication de pointe.

Pour résumer, je dirais que ce qui est nécessaire, pour répondre à une question précédente, dans notre économie de petites et de moyennes entreprises, est d'offrir des mesures pour les inciter à adopter des technologies, mais que c'est encore plus important de faire découvrir ce qui fonctionne ou non. Ces entreprises ne veulent pas être les premières à adopter des technologies. Elles préfèrent suivre rapidement les meneurs.

Pour accélérer la croissance de la productivité, la diffusion de cette information sera donc cruciale pour mobiliser les connaissances.

L'hon. Nathaniel Erskine-Smith: Merci.

Le président: Merci, monsieur Erskine-Smith.

[Français]

Monsieur Ste-Marie, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

Gabriel Ste-Marie: Merci, monsieur le président.

Monsieur Anani, il y a quelques années, vous êtes venu témoigner au Comité pour parler de la technologie des chaînes de blocs.

Quels secteurs peuvent bénéficier de l'adoption de ces technologies pour accroître la productivité?

Qu'est-ce qui peut être fait par le gouvernement pour soutenir cela?

Namir Anani: Toute la chaîne d'approvisionnement de l'industrie manufacturière pourrait bénéficier de l'adoption de la technologie des chaînes de blocs.

L'industrie du commerce en bénéficierait également, de même que le domaine de la santé, parce qu'il faut suivre les données afin de savoir qui utilise quel médicament, par exemple.

La plupart des secteurs de l'industrie pourraient tirer parti de l'adoption de cette technologie. Même le gouvernement du Canada pourrait le faire, notamment pour les services relatifs aux passeports, pour l'approvisionnement et pour la défense.

Franchement, cette technologie est omniprésente, et on devrait l'utiliser, tout comme c'est le cas pour l'intelligence artificielle.

• (1150)

Gabriel Ste-Marie: Merci beaucoup.

Avez-vous des remarques à faire concernant l'informatique quantique, l'ordinateur quantique? Pensez-vous qu'il faudrait continuer à miser sur cette technologie?

Namir Anani: Oui, et c'est même primordial. L'intelligence artificielle est le premier pas sur le plan technologique. Toute la transformation quantique sera un domaine beaucoup plus important. Ça va vraiment bouleverser les choses. Ce sera la technologie de la rupture, même pour l'intelligence artificielle.

Il faut donc accélérer la recherche-développement dans ce domaine pour s'assurer que le Canada sera la plaque tournante en ce qui a trait à la technologie quantique.

Gabriel Ste-Marie: D'accord.

Le Canada peut donc se positionner pour être la plaque tournante dans cette technologie.

Comment le Canada se compare-t-il à d'autres pays, sur la scène internationale?

Namir Anani: Le Canada est très bien placé dans le domaine de la recherche, de l'excellence de la recherche et surtout dans le domaine de l'intelligence artificielle et des technologies quantiques.

Il faut soutenir la recherche et faire cela en mode accéléré, parce que c'est le moment de le faire. Sur le plan de la compétitivité mondiale, il sera primordial pour le Canada d'assurer sa présence dans le domaine.

Gabriel Ste-Marie: Merci beaucoup.

Namir Anani: Je vous en prie.

[Traduction]

Le président: Madame Borrelli, vous avez la parole pour cinq minutes.

Kathy Borrelli (Windsor—Tecumseh—Lakeshore, PCC): Merci, monsieur le président.

Monsieur Graydon, les investissements des entreprises canadiennes par travailleur représentent de 50 à 70 % environ des investissements aux États-Unis américains. Le budget de 2025 du gouvernement libéral va-t-il contribuer à réduire sensiblement cet écart, ou vos entreprises membres ont-elles encore l'intention d'accroître leurs dépenses en capital à l'étranger?

Michael Graydon: Je crois qu'il est encore tôt pour le savoir. La plupart de nos membres, je pense, sont encore en train d'essayer de comprendre ce que le budget propose sur cet aspect précis.

J'ajouterai qu'elles essaient surtout de déterminer les avantages à tirer des investissements en capital réels dans la machinerie, les bâtiments et autres. C'est encore trop tôt pour comprendre tous les impacts à ce moment-ci.

Kathy Borrelli: Jusqu'à présent, quels pays ou quelles régions vos membres ont-ils privilégiés pour leurs investissements en capital à l'étranger, et pourquoi?

Michael Graydon: Ils ont investi quasi exclusivement aux États-Unis. Je crois que c'est dû entre autres au fait que les échanges commerciaux sont — ou étaient — faciles entre le Canada et les États-Unis. Nous parlons la même langue et nous avons la même compréhension du marché.

C'est particulièrement facile à l'étape de la distribution. Les marchandises sont transportées par camion plutôt que par bateau, et on peut répondre aux besoins de la chaîne d'approvisionnement... La plus grande partie est donc dirigée vers le sud.

Kathy Borrelli: Le Canada pourrait-il apporter des modifications au projet de loi qui aideraient les entreprises à garder leurs investissements ici? Qu'est-ce qui pourrait inciter les entreprises à rester ici?

Michael Graydon: Je pense que certaines des mesures prévues dans le budget le pourraient, et je crois qu'il a beaucoup été question par le passé d'essayer d'encourager les investissements en capital. Nos politiques fiscales dans ce pays sont très lourdes. L'accès à la main-d'œuvre est parfois très limité.

En ce qui concerne l'augmentation des investissements visant à stimuler les dépenses dans le secteur manufacturier, je pense que l'occasion existe et qu'il y a un marché. Je suis d'avis aussi que nous avons de très bons accords commerciaux hors des États-Unis dont nous pouvons tirer parti. Nous devons saisir cette occasion pour en profiter.

Kathy Borrelli: Pourriez-vous nous donner un exemple d'entreprise ou de technologie canadienne qui risque d'être développée, financée ou commercialisée à l'étranger en raison du manque de compétitivité de notre environnement?

Michael Graydon: Tous les acteurs de notre secteur sont susceptibles d'être exposés à ces éléments. Cela dit, il ne faut pas oublier que le Canada compte plus de 40 millions d'habitants. C'est un marché intéressant. Même si l'industrie manufacturière venait à disparaître de ce pays, les organisations qui s'installent aux États-Unis continueraient de considérer les consommateurs canadiens comme une occasion intéressante, mais cela pourrait également avoir des répercussions sur les coûts en raison de l'incertitude qui règne sur les relations avec les États-Unis, en particulier dans le domaine des denrées alimentaires.

Nous avons perdu une partie de notre souveraineté alimentaire dans ce pays. Lorsque près de la moitié des produits alimentaires vendus dans les rayons centraux d'une épicerie viennent d'ailleurs, la situation n'est pas favorable. Il n'en était rien auparavant. Si aujourd'hui les entreprises produisent environ 30 % de leur volume dans une usine canadienne et 70 % aux États-Unis, c'était l'inverse il y a plus de 20 ans, et cette situation s'est lentement inversée au fil des ans. Comme je l'ai mentionné, je pense que nous arrivons à un point où, si nous ne faisons pas attention, nous risquons d'atteindre un point de non-retour.

Il est également important de reconnaître que, bien que les petites et moyennes entreprises constituent la majorité des usines dans ce pays, ce sont les grands fabricants qui représentent le volume le plus important. C'est la règle des 80-20, selon laquelle 20 % des fabricants produisent 80 % des biens, car ils ont l'échelle nécessaire.

Ce sont ces entreprises qui disposent également d'un capital important qu'elles pourraient investir dans le secteur manufacturier de ce pays, mais qui va dans une réserve mondiale de capitaux. Il faut déployer son capital là où il offre le meilleur rendement, et le Canada n'est pas un endroit idéal pour cela à l'heure actuelle.

• (1155)

Kathy Borrelli: L'absence de stratégie commerciale canado-américaine explicite dans le budget suscite-t-elle des hésitations quant à la prise d'engagements à long terme?

Michael Graydon: En ce moment précis, oui. Vous observez... N'oubliez pas que, même si le contexte commercial était plus calme avant l'arrivée au pouvoir de M. Trump, nous avons tout de même constaté une certaine érosion des capacités, ce qui signifie que d'autres facteurs contribuent à cette situation. Pour l'instant, les problèmes avec les États-Unis ont été un signal d'alarme pour les fabricants canadiens. Il y a là une occasion à saisir. Je pense qu'il serait très utile d'atteindre une certaine stabilité. Quant aux mesures prises par le gouvernement pour stimuler les investissements en capital,

nous devons y donner suite. Il faut passer de la parole aux actes. Tout dépend maintenant de la mise en œuvre.

Le président: Merci beaucoup, madame Borrelli.

Monsieur Bains, vous avez la parole pendant cinq minutes.

Parm Bains (Richmond-Est—Steveston, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je remercie nos invités de s'être joints à nous aujourd'hui.

Je m'adresse à M. Graydon.

Vous avez beaucoup parlé de la souveraineté alimentaire. Je voudrais aborder brièvement le cadre réglementaire en vigueur dans ma province d'origine, par exemple. Si vous produisez des denrées alimentaires et que vous envisagez de les transformer dans votre exploitation agricole, vous devez en cultiver 50 %. C'est la règle du 50-50. Connaissez-vous cette règle? Une telle réforme réglementaire est-elle nécessaire lorsqu'elle empêche la création de nouvelles usines de transformation dans notre région, et ce, dans le but d'augmenter notre souveraineté alimentaire?

L'autre question que je souhaiterais vous poser est la suivante: pourrait-il y avoir une corrélation directe entre l'augmentation de la transformation alimentaire à l'échelle nationale et la baisse des coûts pour les consommateurs?

Michael Graydon: Je suis convaincu que les coûts pour les consommateurs diminueront au fur et à mesure que nous consoliderons certaines activités de fabrication au Canada, mais c'est un processus qui se déroule en plusieurs étapes. Non seulement la fabrication doit se faire ici, mais il faut également éliminer certaines répercussions sur les coûts. Le fait de passer au niveau supérieur de la transformation primaire, où certains de ces produits agricoles sont réellement fabriqués dans le pays et non ailleurs, aura également un impact très positif sur les coûts et l'abordabilité.

Parm Bains: Quelles sont les mesures qui peuvent être prises pour y parvenir?

Michael Graydon: Il faut accorder une certaine attention à ce secteur. Il ne figure pas dans le dialogue. Nous avons parlé de grands projets, mais aucun grand projet lié à l'agroalimentaire ou à la fabrication de produits alimentaires dans ce pays n'a été annoncé ou examiné. Nous nous concentrons sur des questions et des industries, dont un certain nombre, avouons-le, sont en crise. Je le comprends, mais si nous ne prenons pas garde, nous allons nous retrouver avec une industrie agroalimentaire en crise, et nous serons alors dans une situation extrêmement difficile.

Nous le constatons déjà dans le domaine des produits de santé consommateurs. Si l'on revient à la COVID, il convient de rappeler que nous ne fabriquons pas de désinfectants pour les mains. Nous ne fabriquons pas la plupart des produits que nous consommons ou utilisons quotidiennement. Nous ne produisons plus de dentifrice dans ce pays. Nous ne produisons plus de rince-bouche dans ce pays. Ce sont des produits qui ont lentement mais sûrement disparu de notre pays. Cela doit faire partie du débat.

Une partie de notre défi réside dans le fait que, avec tout le respect que nous devons au gouvernement, nous n'avons pas de point de contact. Aucun représentant du gouvernement ne communique avec nous. Nous sommes généralement redirigés vers le ministre de l'Agriculture. Ils accomplissent un travail remarquable, dans ce ministère, mais ce n'est pas là que se trouvent les enjeux. Leur priorité est davantage axée sur la production agricole que sur la transformation et la fabrication à valeur ajoutée.

• (1200)

Parm Bains: Merci pour cela.

Je sais que vous avez brièvement parlé des mesures présentées dans le budget concernant la superdéduction et les amortissements accélérés. Est-ce une solution qui permettrait d'obtenir certains de ces avantages et de rendre plus attrayant pour les fabricants et les transformateurs de débloquent des investissements privés ici?

Michael Graydon: Certainement.

Nous assistons actuellement à un véritable changement au sein du gouvernement. Il est évident que le mandat du bureau du premier ministre est de ne pas pénaliser les industries manufacturières et les entreprises. Nous avons constaté un changement notable, en particulier au sein de Santé Canada, en matière de réforme réglementaire et de réduction des formalités administratives. Il est essentiel de maintenir cette dynamique, car elle est très positive. À cela s'ajoutent les incitatifs fiscaux, et nous observons une baisse progressive des taux d'intérêt. Nous commençons à créer des occasions pour ces investissements. Il est maintenant nécessaire de tirer parti de cette situation et d'en exploiter pleinement le potentiel.

Parm Bains: Merci pour tout cela.

Michael Graydon: Merci.

Le président: Merci beaucoup, chers collègues.

Merci à nos témoins d'être venus aujourd'hui. Je vous remercie pour vos conseils et vos observations.

Chers collègues, je vais suspendre brièvement la séance pendant que nous passons à la deuxième heure.

• (1200)

(Pause)

• (1210)

Le président: Nous reprenons nos travaux. Nous allons entamer la deuxième heure.

J'ai une petite remarque à faire. Avery Shenfeld, économiste en chef à la CIBC, figurait sur la liste des témoins pour aujourd'hui. Malheureusement, nous avons eu du mal à mettre en place la connexion virtuelle et il ne pourra pas être présent. La greffière veillera à ce qu'une version traduite de sa déclaration liminaire soit envoyée aux députés.

Par conséquent, nous n'aurons que deux ou trois témoins avec nous aujourd'hui.

Le Conseil canadien des affaires est représenté par M. Theo Argitis, premier vice-président, Politiques, et M. Michael Gullo, vice-président, Politiques publiques. La Banque Royale du Canada est représentée par Mme Frances Donald, vice-présidente principale et économiste en chef.

Madame et messieurs les témoins, vous disposez de cinq minutes pour votre déclaration liminaire. Ensuite, chaque député disposera d'un temps de parole attribué selon la représentation des partis à la

table et leur nombre de sièges à la Chambre des communes. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous les poser, mais je pense que nous sommes prêts à commencer.

Sur ce, madame Donald, vous avez la parole en premier. Vous disposez de cinq minutes pour votre déclaration liminaire.

Frances Donald (vice-présidente principale et économiste en chef, Banque Royale du Canada): Merci, monsieur le président.

Je remercie le Comité pour son important travail.

La productivité n'est pas un problème récent. Les économistes en débattent les causes et proposent des solutions possibles depuis que la croissance de la productivité est en déclin, soit depuis environ 40 ans.

Les économistes canadiens ont souligné le manque de compétitivité fiscale du pays, le poids des règlements, la lenteur des investissements, la surexposition au secteur immobilier et les obstacles au commerce, certains étant le résultat de nos propres actions, d'autres, celui d'une évolution tout à fait naturelle. Il serait difficile de trouver un économiste canadien qui n'a pas publié de recherche ou d'opinion sur ces sujets, et vous constaterez que la quasi-totalité de ceux-ci vont dans le même sens.

Le problème de la productivité persiste bien au-delà du mandat d'un gouvernement ou d'un cycle économique, et même au-delà de la carrière de nombreux économistes qui l'étudient, mais on continue de presser la profession de proposer une perspective révolutionnaire ou une solution transformatrice. Cependant, tout comme un plus un sera toujours égal à deux et que, s'il pleut, le sol sera mouillé, le point de vue des économistes sur la productivité pourrait être constant et cohérent dans son observation selon laquelle les problèmes de productivité ne se limitent pas à un seul problème et à un seul secteur et ne sauraient être résolus d'un seul coup de plume.

Cela dit, aux abords de 2026, trois nouveaux éléments viennent s'ajouter au débat et renforcer les éléments qui ont toujours été valables.

Le premier est que le ralentissement de la croissance démographique — voire, dans certaines régions du pays, une baisse de la population — signifie que nous devons compenser par une augmentation de la productivité. Permettez-moi de vous expliquer. Je vais utiliser un exemple que j'ai déjà utilisé à plusieurs reprises. Si vous l'avez déjà entendu, je vous prie de m'excuser.

Considérez une économie comme un restaurant-minute. La croissance, le PIB, de ce restaurant-minute correspond au nombre de hamburgers qu'il produit. Le nombre de hamburgers qu'un restaurant prépare dépend toujours de deux facteurs: le nombre de personnes qui travaillent derrière le comptoir, c'est-à-dire votre main-d'œuvre, et la vitesse à laquelle chaque personne prépare un hamburger, c'est-à-dire la productivité.

Au cours de la dernière décennie, et particulièrement ces dernières années, lorsque la population canadienne connaissait une croissance soutenue, nous disposions d'un personnel plus important derrière nos comptoirs imaginaires. Par conséquent, le fait que nous ne préparions pas nos hamburgers plus vite était moins perceptible. Cependant, nous entrons maintenant dans une période où la croissance démographique va ralentir considérablement, voire stagner. Dans certaines régions du pays, comme en Colombie-Britannique, la croissance démographique est déjà négative.

En fait, nous aurons moins de personnes travaillant derrière nos comptoirs imaginaires, et, si nous souhaitons maintenir le nombre de hamburgers sortant du restaurant, nous devons en augmenter le nombre que chaque employé peut préparer. En d'autres termes, il devrait y avoir un lien étroit entre nos politiques démographiques et nos politiques de productivité, et ce lien existe effectivement.

Deuxièmement, je me sens tenue de souligner que, même si la productivité sera un enjeu plus crucial pour l'économie globale du Canada dans son ensemble, elle semblera moins importante, moins urgente, pour les secteurs de l'économie qui souffrent d'une profonde récession en raison du choc commercial.

Dans l'ensemble, l'économie canadienne a fait preuve de résilience, en partie grâce à l'ACEUM et au fait qu'environ 90 % des exportations vers les États-Unis restent exemptes de droits de douane. Cependant, environ 10 % des exportations subissent le plus grand choc commercial depuis près d'un siècle. En conséquence, certains segments de l'économie, en particulier dans le sud-ouest de l'Ontario, luttent contre le chômage. Dans des villes comme Windsor, en Ontario, le taux de chômage dépasse 10 %. On pense rarement à réparer la caserne de pompiers lorsque notre maison est en feu.

D'autres régions du pays ont des marchés du travail solides, comme Victoria ou la ville de Québec. Les économistes soulignent souvent que différentes régions et différents secteurs font face à différents problèmes de productivité. Il est donc judicieux de garder à l'esprit que les régions du pays qui ne sont pas confrontées à des pertes d'emploi massives ont davantage de marge de manœuvre et sont plus disposées à relever les défis structurels.

• (1215)

[Français]

Comme je l'ai mentionné, notre problème quant à la productivité s'est construit au cours des 40 dernières années. Il est peu probable qu'il soit résolu en une seule année, à partir d'une seule idée.

La bonne et la mauvaise nouvelle sont identiques. Bien qu'il existe une longue liste de mesures politiques qui feraient augmenter graduellement la productivité, il n'existe pas une solution miracle qui, à elle seule, sauvera le pays.

Ma mère m'a déjà dit que lorsque toute ma maison est en désordre, je dois choisir n'importe quel coin et commencer le ménage par là. Autrement dit, vous recevez probablement de nombreuses idées sur ce qui peut être fait. Cependant, nous avons dépassé le point où nous pouvons dire laquelle serait la meilleure. En résumé, nous devons simplement choisir un coin et aller de l'avant.

Merci de m'accorder votre temps aujourd'hui et de m'avoir donné l'occasion de vous faire part de mes réflexions.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup, madame Donald.

Je crois que je n'ai jamais eu autant envie d'un hamburger.

Monsieur Argitis, à vous la parole pour cinq minutes tout au plus.

Theo Argitis (premier vice-président, Politiques, Conseil canadien des affaires): Monsieur le président et distingués députés, je vous remercie de me donner l'occasion de prendre la parole devant le Comité.

Nous sommes ici aujourd'hui au nom du Conseil canadien des affaires, qui représente les PDG de plus de 170 grandes entreprises canadiennes de tous les secteurs de l'économie. Ensemble, nos membres emploient plus de deux millions de Canadiens, et leurs entreprises sont responsables de la majeure partie des exportations, des investissements et des activités philanthropiques du secteur privé du pays.

Le Conseil canadien des affaires a une mission centrale: contribuer à bâtir un Canada plus fort, plus compétitif et plus prospère. Nous considérons que la productivité et l'investissement sont absolument indispensables à la réalisation de cette mission. Vous avez déjà entendu, lors des audiences précédentes consacrées à cette étude, parler des résultats décevants du Canada en matière de productivité. Les données en témoignent abondamment, et je ne reprendrai pas les statistiques, mais je soulignerai simplement le message fondamental qu'elles véhiculent.

Depuis plus d'une décennie, le Canada n'investit pas au rythme nécessaire pour maintenir la compétitivité de notre économie ou pour soutenir l'amélioration du niveau de vie auquel aspirent les Canadiens. En résumé, notre crise de productivité est en réalité une crise d'investissement. Nos industries et nos travailleurs manquent cruellement de capitaux. Nous parlons souvent de la productivité comme s'il s'agissait d'un concept économique abstrait, mais la productivité est simplement la mesure de la valeur que nous créons avec le temps, les compétences et les capitaux dont nous disposons. Lorsque nous investissons dans de meilleures machines, des technologies modernes, des équipements de pointe, la formation et l'innovation, les gens produisent davantage, les salaires augmentent et les entreprises se développent. Lorsque les investissements stagnent, la productivité diminue et les revenus piétinent. C'est ce qui se passe aujourd'hui au Canada.

Le problème de la productivité est avant tout un problème d'investissement, et les questions fondamentales qui se posent aux décideurs politiques sont, dans l'ensemble, simples. Qu'est-ce qui freine les investissements au Canada? Qu'est-ce qui incite les entreprises à hésiter, à retarder leurs projets ou à choisir d'autres pays? Les obstacles sont bien connus, et vous les connaissez tous. Ce sont notamment l'insuffisance des infrastructures pour transporter les marchandises et alimenter l'économie, la lourdeur des systèmes de réglementation et d'octroi de permis, et l'incertitude générale qui rend très difficile tout engagement à long terme.

Notre système fiscal, quant à lui, n'est pas suffisamment compétitif pour compenser ces faiblesses, et je suis certain que nous aborderons bon nombre de ces questions au cours de la prochaine heure.

Avant de conclure, permettez-moi de dire quelques mots au sujet du récent budget fédéral. Il contient plusieurs mesures qui vont dans la bonne direction: des mesures visant à rendre le régime fiscal plus concurrentiel, des signaux en faveur d'une amélioration du cadre réglementaire, des efforts pour attirer les talents et un financement supplémentaire pour les grands projets. Ce sont là des mesures positives.

Ce qui nous préoccupe, c'est que le rythme du changement n'est pas encore assez rapide pour sortir l'économie du piège du manque d'investissement dans lequel elle est tombée. Après une décennie de sous-investissements et d'incertitudes, il nous faut plus que des progrès graduels.

Le Canada a d'énormes atouts. Nous avons véritablement ce dont le monde a besoin. Ce qu'il nous faut maintenant, c'est agir rapidement et nous concentrer sur la facilitation des investissements à grande échelle du secteur privé. Le coût de l'inaction serait la poursuite de la stagnation. L'audace serait récompensée par une économie plus forte et plus productive, qui offrirait des revenus croissants et des occasions durables aux Canadiens.

Je suis accompagné aujourd'hui de Michael Gullo, vice-président des politiques publiques au Conseil canadien des affaires, qui a récemment rédigé un rapport sur le potentiel qu'a le Canada de conquérir des parts de marché à l'échelle mondiale.

Merci, monsieur le président. Nous sommes à votre disposition pour répondre à vos questions.

• (1220)

Le président: Merci beaucoup.

Chers collègues, passons maintenant à notre série de questions.

Madame Dancho, vous avez la parole pendant six minutes.

Raquel Dancho (Kildonan—St. Paul, PCC): Je remercie beaucoup les témoins d'être présents. Je constate que vos déclarations liminaires abordent des sujets analogues.

Monsieur Argitis, je commencerai par vous. Je vous demanderai de développer vos observations liminaires, mais j'aimerais également revenir sur une récente observation que vous avez faite à Reuters, si je ne m'abuse, au sujet du budget. Vous avez déclaré que « ce n'est pas un budget générationnel ». L'article précise: « Selon M. Argitis, il n'y a pas suffisamment de mesures susceptibles d'accélérer les investissements privés à l'échelle nécessaire pour une croissance substantielle. 'Si vous cherchez à transformer l'économie, ce budget n'y parviendra pas'. »

Vous avez brièvement résumé certaines mesures que nous pouvons prendre, mais pourriez-vous nous expliquer plus en détail ce qui aurait pu faire de ce budget un budget transformationnel?

Theo Argitis: Je vais faire écho à Mme Donald, qui souligne que, même si votre maison est en désordre, vous pouvez commencer n'importe où et que vous progresserez.

Nous avons délibérément évité de formuler des propositions précises, car nous estimons que nous sommes à un moment où des changements plus importants s'imposent. Nous appelons cela le courage politique. Ces changements pourraient prendre la forme de mesures fiscales, réglementaires ou même infrastructurelles. Nous étions prêts à voir certaines grandes intentions en matière d'infrastructures dans ce budget. Nous estimons cependant qu'au lieu de cette impulsion au changement, nous avons obtenu un gradualisme.

Si bon nombre des mesures sont positives — nous estimons en effet que le budget comporte de nombreux aspects positifs —, nous ne pensons pas qu'elles suffisent pour modifier en profondeur le paysage concurrentiel. Il est certain que le gouvernement lui-même s'est fixé des objectifs très ambitieux. Nous pensons qu'il aura du mal à atteindre ses propres objectifs sans changements plus radicaux.

Raquel Dancho: Merci.

Le site *The Hub*, auquel vous avez contribué par le passé, a publié aujourd'hui un article commentant une récente étude sur la productivité réalisée par le Fraser Institute, qui montre que les États-Unis ont largement dépassé le Canada sur le plan de la croissance

de la productivité du travail au cours des 40 dernières années, avec une accélération notable, comme vous le savez, les 10 dernières années. Au cours des 8 ou 10 dernières années, pour ainsi dire, le Fraser Institute a constaté une baisse légère de 0,6 % de la productivité sur le plan des investissements des entreprises, alors que celle des États-Unis a augmenté de plus de 10 % au cours des 8 dernières années seulement. Nous constatons en fait une légère baisse par rapport à leurs conclusions, alors que les États-Unis, bien sûr, se portent très bien, du moins sur ce plan.

Nous savons bien sûr que les États-Unis sont notre principal concurrent. Pourquoi parlons-nous toujours des États-Unis? Vous connaissez la réponse. Nous avons des fuites de capitaux vers les États-Unis. Chaque jour, les journaux font état de pertes d'emplois dans le secteur manufacturier. Nous avons certainement eu des difficultés au cours des 40 dernières années, mais surtout au cours des 10 dernières. Pourriez-vous nous faire part de vos observations, en nous donnant quelques détails sur la productivité et sur ce que nous pourrions faire concrètement, peut-être, pour changer la donne au Canada?

• (1225)

Theo Argitis: Une fois de plus, je m'en remets au gouvernement et aux députés pour proposer des idées vraiment ambitieuses. Le gouvernement lui-même a parlé de réforme fiscale, par exemple. Il a évoqué la réduction du coût des investissements au Canada, le coût fiscal des investissements au Canada, et a utilisé un langage très ambitieux pour parler du Canada comme d'une superpuissance énergétique. Il faudrait prendre certaines mesures pour atteindre cet objectif très ambitieux qui consiste à faire du Canada une superpuissance énergétique.

Que ce soit sur le plan fiscal, réglementaire ou même infrastructurel, comme je l'ai mentionné précédemment, nous étions prêts à soutenir un budget très ambitieux axé sur l'investissement. Nous pensons que la principale préoccupation du Canada à l'heure actuelle, le principal défi auquel il fait face, est la crise de l'investissement. Nous vivons une période très intéressante. Nous devons utiliser tous les outils à notre disposition pour faire bouger les choses et changer la perception du Canada comme un endroit peu propice à l'investissement. Nous sommes prêts à soutenir tout outil raisonnable qui permettrait de changer la situation économique actuelle du Canada.

Raquel Dancho: Merci.

Il ne me reste qu'une minute, mais je vous remercie d'avoir mentionné les investissements. Je pense que vous voulez surtout parler — vous me corrigerez, peut-être — des investissements du secteur privé, car, bien sûr, nous entendons actuellement le gouvernement parler d'investissements. En fait, cela fait 10 ans que le gouvernement libéral parle d'investissements. Grâce à ces investissements, le gouvernement libéral a doublé la dette nationale en seulement 10 ans. Le budget actuel et les prévisions pour les prochaines années indiquent que nous allons ajouter 300 milliards de dollars supplémentaires à notre dette nationale, alors que nous avons connu une décennie de stagnation de la productivité, malgré toutes ces promesses d'investissement.

Dites-vous plutôt que nous devons encourager les investissements privés, ou êtes-vous d'accord avec l'approche adoptée ces 10 dernières années, qui consiste à financer la dette publique, ce que le gouvernement libéral qualifie d'investissement?

Theo Argitis: Au Conseil canadien des affaires, nous estimons que la meilleure façon de stimuler l'économie canadienne est de favoriser les investissements du secteur privé. Il s'agit sans aucun doute de la solution à privilégier.

Nous reconnaissons par ailleurs que le gouvernement a un rôle à jouer dans les infrastructures publiques, ce qui peut être utile. Il faut investir dans les corridors commerciaux et dans d'autres domaines.

Nous aimons dire que le gouvernement peut faire beaucoup pour la compétitivité sans dépenser un centime. Cependant, cela ne signifie pas que nous pensons que le gouvernement n'a aucun rôle à jouer sur le plan des infrastructures.

Le président: Merci.

Monsieur Bardeesy, vous avez la parole pendant six minutes.

Karim Bardeesy (Taiaiaiko'n—Parkdale—High Park, Lib.): Merci.

Je commencerai par poser quelques questions à M. Argitis et au Conseil canadien des affaires, puis je passerai à Mme Donald.

Comme vous l'avez constaté et mentionné, le budget comprend certaines mesures fiscales qui font en sorte que le taux effectif marginal moyen d'imposition des investissements est inférieur à la moyenne de tous les pays du G7, y compris les États-Unis. Le taux nominal n'est pas toujours le taux effectif marginal, mais pourriez-vous nous faire part de votre opinion sur le rôle des taux d'imposition des investissements calculés de cette manière pour ce qui est d'attirer ou de dissuader les investissements?

Theo Argitis: Le taux effectif marginal d'imposition est un indicateur économique important, mais c'est tout ce qu'il est: ce n'est pas le taux d'imposition réel auquel sont assujetties les entreprises ou les industries. Ces taux effectifs d'imposition varient considérablement d'un secteur à l'autre. Par exemple, ils sont très bas dans le secteur manufacturier. En fait, je crois avoir lu quelque part qu'il pourrait même être négatif, ce qui signifie que chaque dollar investi dans le secteur manufacturier canadien est subventionné à l'heure actuelle. Pour le pétrole et le gaz, je crois qu'il oscille autour de 30 %. Il y a une grande variété de taux effectifs marginaux d'imposition.

Dans son budget, le gouvernement a présenté un tableau montrant que les mesures qu'il a prises permettront de réduire ce taux de quelques points de pourcentage, ce qui est bien. C'est en fait un bon indicateur du coût fiscal d'un dollar d'investissement supplémentaire dans l'économie canadienne. Je m'en remets à Mme Donald pour savoir comment elle l'utilise, mais les économistes aiment s'en servir.

Ce que je dirais à ce sujet, c'est que le Canada a bénéficié d'un avantage sur ce taux particulier, et ce n'est pas le seul taux. Je veux dire, il y en a beaucoup... En réalité, le taux d'imposition des sociétés au Canada est plus élevé que celui des États-Unis, tant à l'échelle fédérale qu'à l'échelle provinciale, en ce qui concerne l'impôt sur le revenu des sociétés.

Le Canada a bénéficié de cet avantage sur le taux effectif marginal d'imposition pendant très longtemps, mais nous avons constaté que cet avantage a pratiquement disparu. Il y a environ 15 ans, il a atteint un sommet de près de 15 points de pourcentage, soit la différence entre le taux moyen au Canada et aux États-Unis. Il était tombé à environ deux points de pourcentage jusqu'au budget, lorsque le

gouvernement — le ministre des Finances ou le ministère des Finances — a déclaré que les mesures qu'il prenait allaient le réduire de deux points de pourcentage supplémentaires. L'écart entre les États-Unis et le Canada sera d'environ quatre points de pourcentage. Il était encore de 15 points de pourcentage il n'y a pas si longtemps, nous avons donc constaté que cet avantage diminuait.

Je pense que la dernière décennie a démontré qu'un léger avantage sur ce taux ne suffit pas à faire bouger réellement les choses. Il a effectivement un certain impact dans le secteur manufacturier. Cependant, dans l'ensemble, ce léger avantage n'est pas suffisant pour compenser tous les autres aspects négatifs de l'économie canadienne qui la rendent peu attrayante pour les investisseurs.

Tout cela pour dire que, à mon avis, passer d'un avantage de deux points de pourcentage à quatre points de pourcentage constitue un changement marginal. Ce n'est pas une réforme radicale du système fiscal qui changera nécessairement la donne en profondeur.

• (1230)

Karim Bardeesy: Je pense que cela contribue à l'équation de la compétitivité que vous avez décrite, qui comporte, comme vous l'avez dit, plusieurs variables.

[Français]

Madame Donald, vous avez dit qu'une bonne politique, dans la vie en général, c'est de choisir un coin et de commencer le nettoyage.

À votre avis, à quel coin cela vaudrait-il la peine de s'intéresser?

Frances Donald: Mon point, c'est qu'il faut juste commencer par un coin, quelque part. On a besoin de passer à l'action au lieu de discuter de la meilleure façon de procéder.

[Traduction]

Il y a deux façons de réfléchir aux mesures à prendre.

L'une d'elles consiste à prendre des mesures qui ont un coût. Il s'agit notamment d'investissements du secteur public ou d'investissements publics susceptibles de générer simultanément des investissements dans le secteur privé ou d'entraîner des investissements privés à long terme.

L'autre, comme M. Argitis l'a mentionné, consiste à prendre des mesures sans coût pour améliorer la productivité, notamment la réglementation.

Je pourrais peut-être revenir sur mon affirmation selon laquelle il faut commencer par un coin et dire qu'il serait possible de travailler dans deux coins à la fois et d'adopter une approche parallèle entre des mesures peu coûteuses et des mesures peut-être un peu plus coûteuses, mais j'utiliserais ce cadre pour réfléchir à la manière de commencer et de procéder.

Karim Bardeesy: Vous avez parlé de la relation entre les investissements misant sur la productivité et la dynamique régionale. Nous avons déjà entendu ici qu'il est vraiment important de ventiler certaines mesures de la productivité par secteur.

Pouvez-vous nous parler un peu de la manière dont nous pourrions cibler les politiques favorables à la productivité sur une base régionale? En général, cela se fait par l'intermédiaire des provinces, mais il peut y avoir d'autres moyens.

Frances Donald: Merci pour cette question, qui me semble fondamentale, car elle reconnaît que, même s'il est possible d'améliorer la productivité à l'échelle nationale, par exemple en renforçant la compétitivité du régime fiscal, la plupart des mesures qui peuvent être prises pour améliorer la compétitivité et la productivité sont en fait propres à chaque secteur. Par exemple, les facteurs qui pèsent sur notre secteur des ressources et sa compétitivité et qui limitent les investissements sont très différents de ceux qui pèsent sur le secteur du logement, par exemple.

Lorsque je parle de la diversification régionale et de la fragmentation qui se produisent à l'échelle du pays, cela dépend en grande partie des provinces qui dépendent davantage de différents domaines de croissance. Nous savons que, dans certaines régions du pays, par exemple en Alberta, nous sommes beaucoup plus axés sur les ressources, de sorte que les gains de productivité sont plus susceptibles de soutenir la productivité dans cette région. Si nous pouvions améliorer la productivité dans le secteur du logement, cela favoriserait probablement davantage la productivité en Ontario.

Toutes ces mesures sont positives, mais il y a une différence entre les gains de productivité à l'échelle nationale et les gains propres à un secteur, et il sera important d'en être conscient dans cette démarche visant à accroître la productivité.

• (1235)

Le président: Merci, monsieur Bardeesy.

[Français]

Monsieur Ste-Marie, vous avez la parole pour six minutes.

Gabriel Ste-Marie: Merci, monsieur le président.

Je salue tous les témoins. Je les remercie d'être parmi nous.

Je vais reprendre là où on vient de s'arrêter. Ma question s'adresse à l'ensemble des témoins, mais Mme Donald peut répondre en premier.

Quels sont les secteurs précis où le potentiel de gain de productivité est le plus grand, sur le plan de l'économie?

Frances Donald: Merci beaucoup.

C'est certainement le secteur de la construction. C'est là que nous voyons les pires statistiques. D'après moi, il y a beaucoup de gains facilement réalisables de ce côté-là.

Pour ce qui est des autres secteurs dans l'ensemble de l'économie, il y a beaucoup de possibilités dans le secteur des ressources. Il y a des secteurs où on pourrait apporter beaucoup d'améliorations qui permettraient de stimuler à la fois la croissance et la productivité, et il y a d'autres secteurs où on se concentre plutôt sur la productivité, ce qui est différent de la croissance.

Si je devais en choisir un, ce serait celui de la construction. C'est probablement là qu'il y a le plus de gains facilement réalisables, mais il ne faut pas non plus perdre de vue la croissance. À cet égard, c'est le secteur des ressources qui a le plus grand potentiel.

Gabriel Ste-Marie: Merci beaucoup.

Monsieur Gullo, qu'en pensez-vous?

[Traduction]

Michael Gullo (vice-président, Politiques publiques, Conseil canadien des affaires): Je serais heureux de répondre. Merci beaucoup pour cette question.

On pourrait peut-être dire que nous traversons actuellement une période charnière. De nombreux indicateurs révèlent que notre trajectoire économique actuelle n'est pas saine. Si elle se poursuit ainsi, d'ici 2035, les Canadiens se retrouveront tous dans une situation pire qu'aujourd'hui.

Parallèlement, nous sommes confrontés à une situation géopolitique très différente, marquée par l'augmentation de la population mondiale et la demande en énergie, en minéraux essentiels et en aliments pour divers objectifs nationaux et économiques. Le Canada est très bien placé pour tirer parti de cette occasion exceptionnelle et ponctuelle. Notre dernier document d'orientation, intitulé « Vendre nos forces », avance l'argument que, pour saisir cette occasion et libérer des niveaux d'énergie plus élevés, y compris de nombreuses formes différentes de minéraux essentiels, ceux qui soutiennent la transition énergétique et la défense nationale, ainsi que l'industrie agroalimentaire, nous allons vraiment avoir besoin d'une approche pangouvernementale. Comme vous le verrez dans le document, les responsabilités dépassent le cadre d'un seul ministre. Notre politique étrangère doit aller de pair avec notre politique en matière d'infrastructures, d'énergie et d'innovation.

De notre point de vue, l'importance du gain justifie que nous nous y attelions. Selon un rapport récent de McKinsey, si nous augmentons réellement nos exportations dans les secteurs que je viens de mentionner, nous pourrions augmenter notre PIB d'environ 150 milliards de dollars d'ici 2035. Cependant, s'il y a un chapitre de ce rapport sur lequel j'aimerais attirer votre attention en raison du travail que vous accomplissez pour relever le défi de la productivité, c'est bien celui consacré à l'innovation. Nous savons que tirer parti de l'avantage que nous confèrent nos ressources peut également créer une occasion générationnelle de stimuler le progrès technologique et d'aller au-delà de la simple exportation de matières premières non transformées. Parallèlement, nous savons également que, pour obtenir des gains de productivité notables, il faut tirer parti de la technologie à grande échelle et rapidement, et participer aux maillons supérieurs de la chaîne de valeur.

La réalité est que la politique d'innovation au Canada a besoin d'un coup de pouce important. La preuve en est les investissements dans la recherche et le développement des secteurs public et privé. Ils sont parmi les plus faibles de l'OCDE, et de nombreux éléments montrent que nos efforts de recherche sont souvent insuffisants pour aboutir à la commercialisation.

Il existe des exemples très éloquentes des gains de productivité qui pourraient être réalisés si nous prenions l'innovation plus au sérieux. L'Arrell Food Institute de l'Université de Guelph a révélé que, comme le conclut l'équipe de Frances Donald à la RBC, si les innovations émergentes dans les technologies agricoles étaient véritablement adoptées, cela représenterait une opportunité de 30 milliards de dollars.

Nous n'avons pas de temps à perdre. Nos pays concurrents vont de l'avant et mettent sur pied des agences de recherche de pointe qui contribuent à la compétitivité et à la productivité des secteurs de leur économie où ils ont un avantage comparatif, et nous plaçons pour la même chose.

• (1240)

[Français]

Gabriel Ste-Marie: Merci beaucoup.

Votre collègue a parlé de la crise actuelle quant à l'investissement. Il a dit que l'économie était tombée dans une trappe, que l'investissement était faible. Il y a donc un lien avec ce que vous avez dit. Cela fait des décennies qu'on voit des entreprises engranger leurs liquidités et refuser de faire des investissements pour augmenter la productivité.

Pourriez-vous parler un peu de ce sujet et peut-être nous donner des pistes de solution?

[Traduction]

Theo Argitis: Le capital est mobile. Quand des entreprises génèrent des flux de trésorerie et des bénéfices, elles doivent décider si elles vont investir ce capital ou le distribuer à leurs actionnaires. Les dirigeants doivent évaluer ce qui représente fondamentalement le meilleur rendement pour les actionnaires. L'autre option consiste à investir dans d'autres pays.

Le calcul pour investir au Canada a été difficile. Cela a certainement été le cas dans le secteur des ressources au cours des 10 dernières années. Je ne pense pas que la raison soit un mystère. Le contexte n'a pas été des plus accueillants pour le secteur des ressources. Il a été très difficile de construire au Canada, c'est pourquoi le mantra du premier ministre est « construisez, mes amis, construisez ». Nous n'avons pas construit, et cela a clairement posé un problème. En effet, il a été très difficile de générer des rendements fiables en construisant quoi que ce soit au Canada.

Je ne sais pas si cela répond à votre question, mais je pense simplement que l'argent ou les capitaux vont là où les rendements sont les plus élevés. Parfois, c'est dans d'autres pays. Parfois, c'est vers les actionnaires. Dans certains cas, ils investissent au Canada, mais de manière globale. La situation n'a pas été rose au cours des 10 dernières années.

Le président: Merci.

Madame Dancho, vous disposez de cinq minutes.

Raquel Dancho: Merci, monsieur le président.

Je voudrais revenir brièvement sur ce que M. Gullo a dit.

Vous avez mentionné les investissements dans la recherche et le développement, tant publics que privés. Nous sommes parmi les plus bas de l'OCDE. Je crois que nous sommes également assez bas dans le classement de l'OCDE en matière de propriété intellectuelle. Nous avons un gros problème de fuite de propriété intellectuelle, surtout vers les États-Unis, mais pas exclusivement.

Nous investissons beaucoup, peut-être pas par rapport à d'autres pays, mais cela représente tout de même des milliards de dollars en subventions de recherche, en crédits d'impôt pour la recherche et le développement, etc. J'ai été surprise d'apprendre que nous ne conservons pas une grande partie de ce que nous créons, même si les Canadiens créent beaucoup de choses vraiment intéressantes et géniales.

Je voudrais vous inviter à nous donner un peu plus de détails sur votre opinion à ce sujet et sur son impact sur la productivité.

Michael Gullo: Je suis tout à fait d'accord avec ce que vous venez de dire, et je pense que cela illustre la gravité de la situation. Il est clair que nos efforts en matière d'innovation ne sont pas à la hauteur des résultats, même dans les secteurs où nous bénéficions d'une part de marché relativement compétitive à l'échelle mondiale.

Prenons l'exemple de notre industrie minière, où de nombreuses entreprises dont le siège social est situé ici investissent ailleurs. Notre défi en matière de propriété intellectuelle est particulièrement aigu dans un secteur comme celui-ci, où la Chine domine avec plus de 70 % de la propriété intellectuelle existante, tandis que le Canada stagne autour de 2 %. Il y a un réel dysfonctionnement dans la manière dont nous abordons cet aspect.

Deux raisons me viennent à l'esprit, globalement. Nous investissons tout simplement moins, comme mon collègue Theo Argitis l'a souligné en introduction. Dans le secteur des ressources en particulier, au cours des 10 à 15 dernières années, le niveau d'investissement a vraiment ralenti. Cela a vraiment limité notre capacité à produire davantage, à conquérir des parts du marché mondial et à être plus compétitifs à l'échelle internationale.

Nous avons également raté l'occasion de vraiment exploiter différents aspects à valeur ajoutée de l'économie, que ce soit dans le domaine de la technologie, de la fabrication de pointe ou dans d'autres domaines. Nous n'avons pas fait preuve d'audace et de dynamisme dans ce domaine. Une partie du problème tient au fait que, si ces différents éléments de l'économie ne sont pas liés entre eux, il n'y a pas vraiment de stratégie claire pour commercialiser les technologies. Malgré l'existence d'excellents centres de recherche et malgré les sommes importantes consacrées à la recherche et au développement, il manque vraiment un maillon pour traduire les technologies issues des efforts de recherche en débouchés commerciaux.

Franchement, grâce à notre large base de membres, nous voyons des exemples de réussite dans d'autres parties du monde. Aux États-Unis, ils disposent d'un réseau exceptionnel d'agences pour les projets de recherche avancée, les ARPA, que ce soit dans le domaine de la défense avec la DARPA ou dans le domaine de l'énergie avec l'ARPA-E. Ce sont de véritables lieux où les entreprises peuvent aller travailler avec les meilleurs instituts de recherche que les États-Unis ont à offrir et prendre des risques pour concevoir de nouvelles technologies et trouver une voie très claire pour les commercialiser, d'abord dans le cadre de leurs propres activités, puis en les déployant à grande échelle et parfois même sous forme de service d'exportation.

• (1245)

Raquel Dancho: Je vais poser la même question à Mme Donald.

J'ai bien aimé votre analogie initiale avec la chaîne de restauration rapide. Les employés qui préparent les hamburgers représentent la main-d'œuvre, et le nombre de hamburgers qu'ils préparent correspond en quelque sorte à la productivité. J'ai immédiatement pensé au film *The Founder*, qui parle de McDonald's et explique comment cette chaîne de restauration rapide a révolutionné la préparation des hamburgers grâce à de nouvelles technologies et à des méthodes plus efficaces.

Pour rebondir sur ce que M. Gullo a dit et sur cette analogie, pourriez-vous nous en dire plus sur votre expertise en matière de productivité, de propriété intellectuelle et de développement au Canada?

Frances Donald: Je pense que nous confondons parfois les termes « croissance », « investissement » et « productivité ». Bien sûr, ils sont tous étroitement liés, mais on peut avoir de la croissance sans investissement. Elle peut être alimentée par la consommation. Elle peut provenir de dépenses publiques importantes. Elle peut provenir de dépenses importantes des ménages aisés. On peut même avoir des investissements qui ne conduisent pas à des gains de productivité, et nous en avons vu beaucoup au Canada.

Par exemple, notre secteur du logement a bénéficié de nombreux investissements, mais ce n'est pas un secteur à forte productivité. Aux États-Unis, nous constatons actuellement que des investissements importants ont été réalisés, par exemple dans les centres de données et le développement de l'intelligence artificielle, ce qui a stimulé la croissance de manière très concrète, mais sans pour autant entraîner de gains de productivité. En effet, l'investissement n'est que la première étape, mais le type d'investissement que vous réalisez est également important. Disposez-vous des compétences nécessaires pour utiliser ces investissements et en tirer des gains de productivité, et ces gains de productivité seront-ils durables?

J'estime qu'il s'agit là de trois questions distinctes qui sont toutes liées entre elles. Comme le Conseil canadien des affaires l'a souligné, il existe un lien étroit entre l'investissement et la productivité, mais ce n'est pas une solution miracle pour obtenir ces gains de productivité. Il faut investir aux bons endroits et, de toute évidence, lorsque l'on réfléchit aux types d'investissements, l'IA et ces nouvelles technologies constituent des domaines clés.

Pour revenir à certaines de mes remarques précédentes, il y a deux façons d'aborder la productivité, et nous devrions probablement les utiliser toutes les deux. La première consiste à corriger les domaines où la productivité est défaillante — j'ai mentionné la construction, par exemple, ainsi que le logement et la fabrication — et la seconde consiste à se concentrer sur les domaines de productivité de l'avenir, et ceux-ci sont probablement liés aux services et aux technologies d'IA au Canada. Ce seront les domaines de productivité de l'avenir, et nous voulons nous assurer que, dans 10 ans, nous ne parlerons plus d'essayer de corriger la productivité dans notre secteur de l'IA.

Je pense qu'il est dangereux de relier tous ces concepts comme s'ils étaient identiques. Il y a des étapes à franchir, de l'investissement à la productivité, puis à la croissance, et il faut suivre ces étapes.

• (1250)

Le président: Merci beaucoup.

[Français]

Madame O'Rourke, vous avez la parole pour cinq minutes.

Dominique O'Rourke: Merci beaucoup, monsieur le président.

[Traduction]

Monsieur Argitis, vous avez dit que depuis plus d'une décennie, le Canada n'investit pas au rythme requis. Pouvez-vous m'aider à comprendre? Nous avons eu la COVID, qui a constitué un défi majeur et a considérablement retardé des investissements en capital, mais au moment où ces investissements auraient dû être réalisés, nous avons été confrontés à des problèmes majeurs dans la chaîne d'approvisionnement mondiale et à des guerres, alors nous avons pensé: « Bon, le moment arrive », et maintenant, nous avons ces droits de douane américains injustifiés qui posent de grands défis à de nombreux secteurs de l'économie.

Je suis curieuse de comprendre, car malgré tous ces défis, le Canada affiche le deuxième ratio le plus élevé de stocks d'investissements directs étrangers par rapport au PIB parmi les pays du G20, et l'année dernière, le Canada a enregistré un investissement direct étranger record de 85,5 milliards de dollars, soit une hausse de 36 % par rapport à l'année précédente, notre meilleure performance en 10 ans.

Mis à part ces défis, certaines statistiques restaient encourageantes, mais rien qui nous permet de nous reposer sur nos lauriers; le défi de la productivité est d'actualité depuis 40 ans. Ce budget prévoit des investissements dans les ports, les routes, l'électricité, les minéraux essentiels et l'intelligence artificielle. Nous allons intensifier la recherche scientifique et le développement. Nous allons augmenter les investissements dans la recherche. Nous allons nous pencher sur l'attraction des talents. Nous envisageons de nouvelles relations commerciales plus solides, notamment un accord conclu avec l'Indonésie, qui est la quatrième économie mondiale. Nous avons la superdéduction à la productivité. Nous investissons dans les logements modulaires.

Que manque-t-il? Quand vous dites que le Canada n'a pas investi au rythme requis, parlez-vous du gouvernement canadien ou du monde des affaires?

Theo Argitis: Je parle des investissements privés. L'environnement n'est pas propice à... Nous le voyons dans les données sur les dépenses en capital. Vous avez parlé des investissements directs étrangers au Canada, et je suis heureux d'aborder ce sujet également.

Vous avez raison. Le Canada se trouve dans une situation intéressante, car nous attirons en fait, relativement parlant, un montant important d'investissements directs étrangers par rapport à d'autres pays comparables. Nous avons un flux de capitaux plus ouvert que d'autres pays, peut-être. Cela s'applique à la fois aux entrées et aux sorties. Nous avons reçu beaucoup d'argent. Nous avons dépensé beaucoup plus d'argent. Lorsque des entreprises canadiennes quittent le pays pour investir à l'étranger, surtout aux États-Unis — car une grande partie de ces investissements vont aux États-Unis —, c'est révélateur.

Vous avez raison. Le Canada s'en est bien sorti en ce qui concerne l'attraction d'investissements directs étrangers, mais beaucoup plus d'argent a quitté le pays.

Je me base uniquement sur les données sur les dépenses en capital et sur les investissements des entreprises, que vous pouvez consulter chaque trimestre dans les comptes économiques trimestriels. Je pense que nous aurons les derniers chiffres à la fin du mois. Nous avons constaté une stagnation des investissements des entreprises au Canada au cours des dix dernières années, à commencer par le secteur des ressources en 2015, avec la chute des prix des matières premières. Nous avons constaté une forte baisse initiale des investissements des entreprises au Canada, et nous ne nous sommes pas vraiment remis très rapidement depuis lors.

C'est particulièrement frappant si l'on considère, par exemple, la part des investissements par travailleur — c'est-à-dire les investissements par habitant — et...

Dominique O'Rourke: Par souci de gagner du temps...

Qu'est-ce qui manque dans ce qui est proposé? Il y a plusieurs mesures. Qu'est-ce qui nous aidera à y parvenir?

Theo Argitis: Comme je l'ai dit, ce qui aiderait, c'est un peu plus d'ambition, que ce soit sur le plan fiscal, réglementaire ou même infrastructurel, juste un peu plus d'ambition. Pour en revenir au budget que vous avez mentionné et à bon nombre des points que vous avez soulevés...

Je suis d'accord. Je pense que le budget comporte de nombreux aspects positifs, mais une fois que vous êtes pris au piège dans une certaine situation au Canada, la perception du Canada comme lieu d'investissement est très négative. Il faut agir pour sortir de ce piège. Il faut un peu de dynamisme dans la politique pour que les entreprises, qu'elles soient étrangères ou nationales, changent vraiment leur perception du Canada comme lieu d'investissement. Il faut un changement radical.

• (1255)

[Français]

Le président: Excusez-moi, madame O'Rourke. Votre temps de parole est malheureusement écoulé.

Monsieur Ste-Marie, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

Gabriel Ste-Marie: Merci, monsieur le président.

Madame Donald, les entreprises innovantes sont-elles correctement financées?

Pouvez-vous nous parler du financement traditionnel, du capital de risque et du financement par dette de croissance?

Frances Donald: Je vous remercie de la question.

Le sujet est un peu en dehors de mon champ d'expertise. J'aurais besoin de temps pour y réfléchir.

Gabriel Ste-Marie: D'accord.

Frances Donald: Ce que je peux vous dire, c'est qu'il y a beaucoup de bons exemples aux États-Unis. Ils ont commencé par offrir du financement public. Au moyen de diverses techniques, ils ont transféré la question du financement au secteur privé. Voilà une chose que les États-Unis font de la bonne manière.

Cela dit, je pourrais vous transmettre plus de détails plus tard.

Gabriel Ste-Marie: Très bien.

Vous pourrez évidemment nous transmettre votre réponse par écrit. Nous vous en serions reconnaissants.

Je vais poser la même question aux représentants du Conseil canadien des affaires.

Y a-t-il de l'amélioration à apporter quant au financement des entreprises innovantes?

Quelle est votre vision des choses concernant le financement traditionnel, le capital de risque et le financement par dette de croissance?

[Traduction]

Theo Argitis: Ce n'est pas non plus mon domaine d'expertise. Je peux vous donner une réponse plus tard, si vous le souhaitez.

[Français]

Gabriel Ste-Marie: Très bien.

[Traduction]

Michael Gullo: Monsieur Ste-Marie, je vais peut-être intervenir sur un petit point qui, je pense, peut aider à répondre à la question

que vous essayez d'explorer. Après m'être penché sur le problème, j'en suis arrivé à la conclusion que la solution est en quelque sorte institutionnelle.

À l'heure actuelle, il n'existe pas de partenaire idéal pour le secteur privé, au gouvernement, qui permettrait de réduire les risques liés aux nouvelles possibilités, d'adopter une approche collaborative, d'harmoniser les stratégies d'investissement en recherche et développement, puis de transposer tout cela dans les opérations quotidiennes.

Le gouvernement précédent avait promis une nouvelle société d'innovation. Nous n'avons rien vu de tel. Le Fonds des technologies du développement durable, TDDC, est un scénario dans lequel nous avons déjà joué. Il n'y a pas beaucoup d'arrangements institutionnels, et je pense que c'est un domaine qui est vraiment très ouvert. Si l'on envisage une agence de recherche avancée pour ce pays, nous avons un certain modèle du côté de la défense, avec BO-REALIS qui, je pense, commence à exposer les possibilités théoriques de ce qui peut être accompli. Cependant, quelque chose de cette envergure pourrait être véritablement transformateur.

Le président: Merci beaucoup.

Je rappelle aux membres et aux témoins que s'ils ont l'intention de nous envoyer un complément d'information, ils doivent passer par la greffière, et non directement par un membre. Elle se chargera ensuite de les distribuer. Merci.

Monsieur Guglielmin, vous avez la parole.

Michael Guglielmin: Monsieur Argitis, vous avez écrit que les permis, les évaluations d'impact et les règles d'emballage ajoutent à la complexité, et que le projet de loi C-5 risque de créer une voie rapide d'urgence pour quelques projets sélectionnés, tandis que le reste de l'économie restera essentiellement paralysé.

Du point de vue du Conseil canadien des affaires, le gouvernement a-t-il réellement réduit la complexité réglementaire ou ajoutons-nous principalement de nouvelles structures aux anciennes?

Theo Argitis: Nous pensons que le projet de loi C-5 vaut mieux que rien. Nous n'avons pas vu beaucoup de mouvement sur les grands projets au Canada depuis un certain temps. Nous préférons que la meilleure solution consiste à supprimer les contraintes qui pèsent sur les investissements, celles que vous évoquez, et à laisser le secteur privé décider comment il va investir son capital, plutôt que de laisser le gouvernement choisir les gagnants et les perdants. Cela dit, nous pensons qu'il est important de mener à bien certains grands projets, et si le gouvernement choisit d'aller de l'avant de cette manière, nous pensons que c'est mieux que rien.

• (1300)

Michael Guglielmin: Si le projet de loi C-5 et le Bureau des grands projets se concentrent principalement sur un petit nombre de projets, mais n'améliorent pas le système d'approbation ou d'autorisation sous-jacent, cela nous aide-t-il réellement à attirer des investissements?

Theo Argitis: Je pense que cela aura certainement un effet. Ces projets peuvent être importants. Michael Gullo connaît mieux que moi les détails de ces projets. Nous voulons voir des projets d'infrastructure se concrétiser au Canada. Comme je l'ai dit, nous préférons un projet de loi qui résout le problème plutôt que de le contourner. Le Canada a besoin de plus d'infrastructures et de plus d'investissements, c'est pourquoi je...

Michael Gullo: J'aimerais simplement compléter les remarques de mon collègue. Nous serons heureux de vous envoyer des documents complémentaires à ce sujet, car nous avons beaucoup écrit sur les processus d'approbation et d'octroi de permis pour les grands projets avant et après le projet de loi C-5. Nous croyons fermement non seulement au principe « un projet, une évaluation », mais aussi à l'idée d'aller plus loin et de dire « une décision ».

Nous avons une petite idée de la manière d'y parvenir, ce qui nécessite un niveau de collaboration très différent entre les gouvernements fédéral et provinciaux, en reconnaissant que les gouvernements provinciaux, dans la plupart des cas, ont compétence sur de nombreux grands projets liés aux ressources.

Nous avons également quelques idées sur la manière dont la Loi sur l'évaluation d'impact pourrait être remaniée afin d'adopter une approche différente pour l'économie dans son ensemble, qui tente actuellement de trouver ses marques en dehors du cadre du projet de loi C-5.

Nous pouvons formuler quelques idées concernant la réglementation relative à la liste des projets, comme le rehaussement des seuils afin que, par défaut, davantage de projets passent par les systèmes provinciaux plutôt que fédéraux, et commencer à démêler une grande partie de la complexité et de la redondance qui, malheureusement, freinent depuis des années le potentiel des grands projets dans le pays.

Michael Guglielmin: J'ai une brève question à vous poser, monsieur Gullo. Avant les élections, le Conseil canadien des affaires a réclamé des ancrages budgétaires clairs, notamment « un ratio dette-PIB en baisse et un ratio intérêts/recettes stable ou en baisse ». Le DPB a récemment déclaré qu'il était « peu probable » que les objectifs budgétaires du gouvernement soient atteints et que les déficits devraient s'élever en moyenne à plus de 60 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années.

Quels sont les risques pour l'investissement privé et la productivité si le gouvernement poursuit dans cette voie?

Michael Gullo: Allez-y, monsieur Argitis.

Theo Argitis: Nous avons estimé que les ancrages budgétaires étaient plus faibles que nous l'aurions souhaité dans le budget. Je n'irais pas jusqu'à dire que le gouvernement n'a pas la capacité budgétaire d'agir. Nous sommes loin d'une crise budgétaire de quelque nature que ce soit. Comme je l'ai mentionné, le gouvernement a la possibilité d'agir grâce à son bilan, mais cela doit s'inscrire dans un plan budgétaire à moyen terme qui maintient la crédibilité des finances du Canada auprès des marchés.

Fondamentalement, le risque est que notre dette continue d'augmenter et que les mesures que nous prenons pour la réduire n'augmentent pas la productivité ni la croissance à long terme de notre économie, de sorte que nous ne tirons aucun profit de cette dette. À mes yeux, il n'y a rien de mal à financer des projets ou des investissements qui favorisent l'investissement ou la productivité. La question est de savoir si vous avez la capacité de faire beaucoup plus que cela. Il n'y a pas de capacité budgétaire pour faire autre chose que des investissements.

Le risque est que vous accumuliez des dettes élevées, que vous ne changiez pas la dynamique de croissance au Canada, que les investisseurs se méfient de la dette, que les taux d'intérêt augmentent et que vous ralentissiez l'économie. Vous vous retrouvez alors dans un cercle vicieux.

• (1305)

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Erskine-Smith, allez-y.

L'hon. Nathaniel Erskine-Smith: Merci beaucoup.

Je vais m'adresser d'abord à Mme Donald, plus précisément en ce qui concerne l'idée des investissements des entreprises dans la recherche et le développement et la différence entre le Canada et nos pairs. Parallèlement, vous avez le programme pour la recherche scientifique et le développement expérimental, qui est très généreux par rapport à ceux de nos pairs, et dans ce budget, nous le rendons encore plus généreux. Je comprends toutefois qu'il y a aussi un fardeau administratif, qui est en train d'être allégé dans une certaine mesure.

Mis à part cet enjeu, avez-vous des conseils sur la manière dont nous pourrions encourager les entreprises ou...? Vous avez écrit un jour que c'est parfois une question de compétitivité fiscale, mais aussi une question de culture. Nous devons créer une culture de la prise de risque, dans une certaine mesure. Comment pouvons-nous nous assurer que, lorsque nous abordons la question de la productivité, les entreprises investissent davantage dans la recherche et le développement afin de nous rendre plus compétitifs?

Frances Donald: Il est un peu regrettable qu'il n'y ait pas de réponse unique et concise à cette question, mais en réalité, vous avez raison: il y a une dimension culturelle à cela. En fin de compte, ce que nous essayons de faire, et je pense que c'est ce que mes collègues du Conseil canadien des affaires ont également laissé entendre, c'est de modifier le rapport risque-récompense de l'investissement. Tout ce qui contribue à réduire le risque, qu'il s'agisse d'accélérer le moment où l'on obtient la récompense ou de réduire les coûts liés à la prise de risque, est utile. Il y a ensuite l'autre côté de l'équation: comment s'assurer que nous créons une récompense autour de cela? Cela passe en partie par le régime de compétitivité fiscale qui y est associé.

Ce qui importe pour la recherche et le développement est la même chose qui importe pour tous les éléments de l'investissement: comment améliorer le rapport risque-récompense de l'investissement dans le pays? Les programmes comme ceux que vous avez mentionnés vont dans ce sens. Nous devons donc nous en réjouir, mais en même temps, nous devons courir un marathon. Nous devons nous réjouir d'avoir fait quelques pas dans la bonne direction, mais il nous reste encore beaucoup de chemin à parcourir.

L'hon. Nathaniel Erskine-Smith: Au sujet de la compétitivité fiscale, vous avez mentionné à plusieurs reprises le logement. J'ai toujours trouvé étrange que... Prenons l'exemple des gains en capital. Nous accordons un traitement plus favorable au capital qu'au revenu. C'est en partie pour stimuler l'investissement en capital, mais si une société de placement immobilier achète un bien immobilier existant, c'est un investissement qui ne crée rien de nouveau dans ce pays. Si elle le revend des années plus tard, les gains en capital lui sont favorables tant que le prix a augmenté. Si elle construit quelque chose, elle est traitée exactement de la même manière. Dans le régime fiscal, nous ne traitons pas vraiment le capital productif différemment du capital passif et moins productif. Le logement est l'exemple le plus évident à certains égards. Vous y avez fait référence à plusieurs reprises.

Dans vos travaux sur la compétitivité fiscale, vous êtes-vous penchée sur la question particulière du traitement des différents types de capital?

Frances Donald: Eh bien, comme je l'ai souligné à plusieurs reprises ici, mais vous l'avez très bien illustré, les défis en matière de productivité comportent de nombreux aspects différents, et chacun de ces aspects nécessite probablement un traitement différent dans divers secteurs.

C'est pourquoi, parfois, lorsque nous comparaissons devant un comité qui fait un excellent travail, comme celui-ci, il est important de souligner qu'il existe une nuance, une complexité, pour résoudre le problème de productivité, et qu'une mesure globale applicable à tous les secteurs à l'échelle nationale ne sera pas aussi efficace que nous l'espérons. Malheureusement, cela signifie probablement qu'il faudra travailler davantage sur la productivité, mais cela signifie également qu'il faudra élever le débat au-delà d'expressions générales, comme « investissons davantage » et « mettons en place un régime fiscal plus compétitif ».

Nous le savons tous. Nous le répétons depuis 40 ans. Il est temps pour nous de peaufiner les détails. Peut-être que les discussions sur la productivité avec les acteurs de ces secteurs individuels constituent l'évolution de cette conversation vers les prochaines étapes. De plus, des politiques sectorielles précises en matière de productivité seraient probablement bien accueillies et utiles pour cette économie.

L'hon. Nathaniel Erskine-Smith: Je pense que c'est un très bon conseil. Merci beaucoup.

Le président: Merci beaucoup.

Chers collègues, nous avons une petite question à régler. Ce sera bref. Nous allons laisser partir les témoins pendant que nous nous préparons à régler cette question.

Merci beaucoup d'avoir accepté de comparaître devant nous. La conversation a été très intéressante. Je vous remercie pour vos commentaires et vos conseils et je vous souhaite une bonne semaine.

Chers collègues, très rapidement, nous devons adopter le budget pour l'étude que nous avons menée sur le secteur de l'automobile. Je crois que la greffière l'a fait parvenir à tous les membres ce matin. Nous en avons parlé la dernière fois. Le chiffre semble très élevé. Ce n'est pas le montant réel que nous dépensons. C'est simplement le plafond.

Nous avons besoin du consentement des membres du Comité pour approuver le budget nécessaire afin de couvrir les coûts de l'étude sur le secteur de l'automobile. Je vois que le Bloc est d'accord. Je vois que les conservateurs sont d'accord.

Des députés: D'accord.

Le président: D'accord. Nous considérons que ce budget est adopté.

Très bien, chers collègues. La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>